

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 419**28 août 1996****SOMMAIRE**

Ateliers A. Graas, S.à r.l., Luxembourg ...	page 20079	Invesco Taiwan Growth Fund, Sicav, Luxembourg	20086
Delilux AG, Mondorf-les-Bains	20066	Investissements Atlantiques, Sicav, Luxembourg	20085
Dena Holding S.A., Luxembourg	20077	Julius Baer Multibond, Luxembourg	20086
Dominion Castle Holding S.A., Luxembourg ...	20077	Julius Baer Multicash, Luxembourg	20086
Egram, S.à r.l., Steinsel	20068, 20069	Julius Baer Multicooperation, Luxembourg	20087
Egram-Transtec Holding S.A., Steinsel ...	20067, 20068	Julius Baer Multistock, Luxembourg	20087
Electricité André Hurt & Cie, S.à r.l., Wasserbillig	20068	Keham S.A., Luxembourg	20087
Emilia S.A., Luxembourg	20066, 20067	Key Funds Holding (Luxembourg) S.A., Luxbg	20087, 20088
E.M.S., European Medical Services S.A., Luxembg	20076	Kinabalu Finance S.A., Luxembourg	20088, 20089
Engineering and Automation Ltd S.A., Luxembg	20068	Kirchberg Investment S.A.H., Luxembourg	20090
Equilibrium Investment Fund, Sicav, Luxbg	20070, 20072	Kisa S.A., Luxembourg	20090
Erdi S.A., Luxembourg	20069	Lada Mannai Holding S.A., Luxembourg	20090
Etablissements C.P. Bourg (Luxembourg) S.A.,		Lama Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg	20089
Helmsange/Walferdange	20073, 20074	Life-Power Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ...	20091
Etimine S.A., Luxembourg	20073	Limpar S.A., Luxembourg	20091
(EDF), Euroconsortium de Placements Financiers		LM International Finance S.A., Luxembourg	20092
S.A., Luxembourg	20073	Loguin S.A., Luxembourg	20091
Euroglas Holding S.A., Luxembourg	20073	Lombard Investments S.A., Luxembourg	20092
Europa Invest S.A., Luxembourg	20075	Loth Immo S.A., Luxembourg	20092
Europe Marine Service S.A., Luxembourg	20075	Mantovanelli, S.à r.l., Luxembourg	20091
Eurovetro Holding S.A., Luxembourg ...	20076, 20077	Marisa, S.à r.l., Mersch	20097, 20098
Euro Water Process Lux S.A., Bùderscheid	20076	Marjon, S.à r.l., Luxembourg	20086
Extra Holding S.A., Luxembourg	20077	Marnilux S.A.H., Luxembourg	20093, 20094
Ferra Services S.A., Luxembourg	20072	Mecanair S.A., Luxembourg	20098
Fiduciaire Générale de Luxembourg S.A., Luxbg	20078	Mecanical Holding S.A., Luxembourg	20097
Finter Holding S.A., Luxembourg	20078	Meir S.A., Luxembourg	20099
Fiordiligi S.A.H., Luxembourg	20078	Mersch & Schmitz Chauffages-Sanitaires, S.à r.l.,	
Fondation Wagener-Ettinger Robert, Etablisse-		Holzem	20094
ment d'utilité publique	20109	Milagro S.A., Luxembourg	20099
Foralux, S.à r.l., Kehlen	20069	Millicom International Cellular S.A., Bertrange	
Gazeautherme, S.à r.l., Strassen	20079	20095, 20097
General Medical S.A., Luxembourg	20074	Montra International Holding S.A., Luxembourg	20099
General Properties International S.A., Luxembg	20079	Museum S.A., Luxembourg-Kirchberg	20099
Genese Holding S.A., Luxembourg	20075	(Le) Nouveau Riquewihr, S.à r.l., Strassen	20090
G-Equity Fund, Sicav, Luxembourg	20078	Pinemont Trust S.A., Luxembourg	20100, 20101
Gerogest, S.à r.l., Bridel	20084	PLAGEFIN, Placement, Gestion, Finance Holding	
Gestalco S.A., Luxembourg	20079	S.A., Luxembourg	20101, 20102
Greencom S.A., Schifflange	20080	Radici Poliester S.A., Luxembourg	20104, 20106
Hertz & Cie - Karp Shop, S.à r.l., Luxembourg ..	20080	Renroc Holding S.A., Luxembourg	20103, 20104
Igreja Universal do Reino de Deus, A.s.b.l., Luxem-		Tacomer Invest S.A., Luxembourg	20103
bourg	20111	Technoforge, S.à r.l., Rumelange	20106
Ikofin Corporation S.A., Luxembourg	20082	Ticon-Group, S.à r.l., Luxembourg	20109
Immobilière Boever, S.à r.l., Luxembourg	20081	Top Sarco, S.à r.l., Luxembourg	20109
Installations Electriques Hurt-Jungblut, S.à r.l., Lu-		Trade and Manufacturing Investment S.A., Luxem-	
xembourg	20082	bourg	20107
Instra Holding S.A., Luxembourg	20090	Transfluvia, GmbH, Luxembourg	20108
Interavco S.A., Luxembourg	20081	Transnational Freight S.A., Luxembourg	20112
Inter Marine Investment Holding S.A., Luxem-		Trefe Holding S.A., Luxembourg	20112
bourg-Kirchberg	20082	Trevor S.A., Luxembourg-Kirchberg	20102
International Building Corporation S.A.H., Luxem-		T.S.C. Fishing Distribution, S.à r.l., Luxembourg ..	20112
bourg	20082, 20083	Weber & Schneider, S.à r.l., Luxembourg	20112
Intertin Holding S.A., Luxembourg	20083, 20084	Yasuda Trust & Banking (Luxembourg) S.A., Lu-	
Invesco Luxembourg S.A., Luxembourg	20085	xembourg	20109
Invesco Okasan Global Strategy Fund, Sicav, Lu-		Zellweger Luwa Finanz AG - Zellweger Luwa	
xembourg	20085	Finance Ltd S.A., Luxembourg	20080, 20081

DELILUX, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Mondorf-les-Bains.

H. R. Luxemburg B 34.303.

Gegründet durch Urkunde aufgenommen vor Maître Joseph Kerschen, Notar mit Amtssitz in Luxemburg-Eich, am 20. Juni 1990, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations Nr. 4 vom 4. Januar 1991.

Der Jahresabschluß per 31. Dezember 1993, eingetragen in Luxemburg, am 6. Juni 1996, Vol. 480, Fol. 16, Case 8, wurde im Handelsregister der Gesellschaften in Luxemburg hinterlegt, am 7. Juni 1996.

VERWENDUNG DES JAHRESERGEBNISSES

– Verlustvortrag LUF 153.451,-

Zusammensetzung des Verwaltungsrates

- Herr Bernhard Vormann, Kaufmann, wohnhaft in Nottuln (D);
- Herr Hartmut Fromm, Rechtsanwalt, wohnhaft in Frankfurt (D);
- Frau Ingrid Burghardt-Richter, Rechtsanwältin, wohnhaft in Düsseldorf (D).

Rechnungskommissar

- Herr Thomas Obdensteinen, wohnhaft in Köln (D).

Gesellschaftskapital

Das Gesellschaftskapital beträgt LUF 5.000.000,- (fünf Millionen Luxemburger Franken) und ist aufgeteilt in 500 (fünfhundert) Aktien zu je 10.000,- (zehntausend Luxemburger Franken). Zum Bilanzstichtag ist das Kapital voll gezeichnet und in Höhe von LUF 1.000.000,- (eine Million Luxemburger Franken) eingefordert und eingezahlt.

Vermerk zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Register der Luxemburger Gesellschaften und Vereinigungen.

Luxemburg, den 5. Juni 1996.

Unterschrift.

(19700/507/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

DELILUX, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Mondorf-les-Bains.

H. R. Luxemburg B 34.303.

Auszug aus dem Protokoll der Gesellschafterversammlung vom 8. Januar 1996

. . . .

3. Der Vorsitzende gibt der Gesellschafterversammlung bekannt, daß Herr Höltershinken seinen Sitz im Verwaltungsrat gekündigt hat. Der Vorsitzende schlägt der Versammlung vor, folgendes neues Verwaltungsratsmitglied anzunehmen:

Frau Ingrid Burghardt-Richter, Rechtsanwältin, wohnhaft in D-40211 Düsseldorf, Couvenstraße 2.

Die Gesellschafterversammlung nimmt diesen Vorschlag an und wählt als neue Verwaltungsratsmitglieder für die Dauer eines Jahres:

Herr Bernhard Vormann, Herr Hartmut Fromm, Frau Ingrid Burghardt-Richter.

Luxemburg, den 5. Juni 1996.

Pour extrait conforme et sincère
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 16, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19701/507/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

EMILIA S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

Board of Directors' Meeting

In conformity with the Articles of Incorporation and Article 60 of the law on commercial companies, and pursuant to the authorization granted to the Board of Directors by the Extraordinary General Meeting of the company, the new directors unanimously decided to elect Valerio Corbelli managing-director who shall have the power to bind the company with his sole signature for all matters relating to the day-to-day management of the company.

Luxemburg, the 4th June, 1996.

Directors
S. Couldridge W. Corbelli
V. Corbelli

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 14, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19708/576/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

EMILIA S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

Board of Directors' Meeting

In conformity with the Articles of Incorporation and Article 60 of the law on commercial companies, and pursuant to the authorization granted to the Board of Directors by the Extraordinary General Meeting of the company, the new directors unanimously decided to elect Werter Corbelli managing-director who shall have the power to bind the company with his sole signature for all matters relating to the day-to-day management of the company.

Luxembourg, the 4th June, 1996.

*Directors*S. Couldridge W. Corbelli
V. Corbelli

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 14, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19709/576/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

EGRAM-TRANSTEC HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-7319 Steinsel, 11, rue du Fossé.

H. R. Luxemburg B 51.037.

Im Jahre eintausendneunhundertsechundneunzig, am sechsundzwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, Notar mit Amtssitze in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft EGRAM-TRANSTEC HOLDING S.A., mit Sitz in Luxemburg, R.C. Nummer B 51.037, gegründet durch Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 7. April 1995, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial Nummer 378 vom 9. August 1995 zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung beginnt um elf Uhr unter dem Vorsitz von Herrn Lucien Groeber, Buchhalter, wohnhaft in L-7319 Steinsel, 11, rue du Fossé.

Derselbe ernennt zum Schriftführer Herrn Uwe Ludwig Emig, Bankkaufmann, wohnhaft in D-69429 Waldbrunn, Gartenstrasse, 29.

Zum Stimmzähler wird ernannt Herr Reinhold Geilsdörfer, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-74821 Mosbach, Landsehrstrasse, 35.

Sodann stellt der Vorsitzende fest:

I.- Die anwesenden sowie die vertretenen Aktionäre und deren Bevollmächtigte sind nebst Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer von den Komparenten unterzeichneten Namensliste verzeichnet, so dass sämtliche Aktien der Gesellschaft auf gegenwärtiger ausserordentlichen Generalversammlung gültig vertreten sind, welche demgemäss ordnungsgemäss zusammengestellt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung abstimmen kann, da alle Aktionäre, nach Kenntnisnahme der Tagesordnung, bereit waren, ohne Einberufung hierüber abzustimmen.

Diese Liste, von den Mitgliedern des Büros und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtigem Protokolle, mit welchem sie einregistriert wird, als Anlage beigefügt.

II.- Dass die Tagesordnung dieser Generalversammlung folgende Punkte umfasst:

1. Genehmigung der Übertragung von 125 Aktien durch Herrn Uwe Ludwig Emig an Herrn Reinhold Geilsdörfer.
2. Genehmigung der Übertragung von 125 Aktien durch Herrn Markus Gramlich an Herrn Reinhold Geilsdörfer.
3. Annahme der Demission von Frau Elise Probst als Verwaltungsratsmitglied B. Entlastung.
4. Ernennung von Herrn Reinhold Geilsdörfer als neues Verwaltungsratsmitglied.

Die Ausführungen des Vorsitzenden wurden einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und, nach Ueberprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, fasste die Versammlung nach vorheriger Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Übertragung von hundertfünfundzwanzig (125) Aktien durch Herrn Uwe Ludwig Emig, Bankkaufmann, wohnhaft in D-69429 Waldbrunn, Gartenstrasse, 29, an Herrn Reinhold Geilsdörfer, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-74821 Mosbach, Landsehrstrasse, 35, beide hier anwesend, wurde zum Preis von hundertfünfundzwanzigtausend (125.000,-) Luxemburger Franken, anzunehmen.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Übertragung von hundertfünfundzwanzig (125) Aktien durch Herrn Markus Gramlich, Student, wohnhaft in D-64372 Ober-Ramstadt, Schillerstrasse, 2, an Herrn Reinhold Geilsdörfer, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-74821 Mosbach, Landsehrstrasse, 35, welche unter Privatschrift in Luxemburg, am 26. April 1996 getätigt wurde zum Preis von hundertfünfundzwanzigtausend (125.000,-) Luxemburger Franken, anzunehmen.

Die genannte Aktienübertragung unter Privatschrift wird gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleiben, um mit ihr einregistriert zu werden.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Demission des bisherigen Verwaltungsratsmitgliedes B Frau Elise Probst, Ehefrau Groeber, ohne Stand, wohnhaft in Steinsel, anzunehmen.

Durch Spezialvotum erteilt sie ihr Entlastung für die Ausführung ihres Mandates bis zum heutigen Tage.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst Herrn Reinhold Geilsdörfer, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-74821 Mosbach, Landwehrstrasse, 35, als neues Verwaltungsratsmitglied B zu ernennen.

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft auf Grund der gegenwärtigen Urkunde anfallen, belaufen sich auf zirka dreissigtausend Franken (30.000,-).

Da die Tagesordnung erschöpft ist, erklärte der Vorsitzende die Versammlung um elf Uhr dreissig für geschlossen. Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an die Komparenten, haben dieselben mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: L. Groeber, U.L. Emig, R. Geilsdörfer, E. Probst, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 1996, vol. 90S, fol. 84, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 1996.

A. Schwachtgen.

(19706/230/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

ELECTRICITE ANDRE HURT & CIE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 35-37, Grand-rue.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 1996, vol. 480, fol. 12, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 1996.

Pour ELECTRICITE ANDRE HURT & CIE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19707/514/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

ENGINEERING AND AUTOMATION LTD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 7.967.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 11, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

ENGINEERING AND AUTOMATION LTD S.A.

Société Anonyme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(19710/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

EGRAM, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-7319 Steinsel, 11, rue du Fossé.

H. R. Luxemburg B 51.061.

Im Jahre eintausendneunhundertsechundneunzig, am sechsundzwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit Amtssitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

1) Herr Uwe Ludwig Emig, Bankkaufmann, wohnhaft in D-69429 Waldbrunn, Gartenstrasse, 29,

2) Herr Markus Gramlich, Student, wohnhaft in D-64372 Ober-Ramstadt, Schillerstrasse, 2,

hier vertreten durch Herrn Lucien Groeber, Buchhalter, wohnhaft in L-7319 Steinsel, 11, rue du Fossé,

aufgrund einer Anteilübertragung mit Vollmacht vom 26. April 1996, welche nach ne varietur Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den Notar der gegenwärtigen Urkunde beigegeben bleibt um mit derselben einregistriert zu werden.

Diese Komparenten, handelnd wie erwähnt, baten den unterfertigten Notar folgendes zu beurkunden:

– dass sie alleinige Besitzer aller Anteile der Gesellschaft mit beschränkter Haftung EGRAM, S.à r.l. R.C. B Nr 51.061 sind, gegründet durch Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 7. April 1995, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 383 vom 11. August 1995;

– dass das Gesellschaftskapital festgesetzt ist auf fünfhunderttausend (500.000,-) Luxemburger Franken, eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile von je eintausend (1.000,-) Luxemburger Franken;

– dass Herr Uwe Ludwig Emig, vorgenannt, fünfzig (50) Anteile, die er in der Gesellschaft besass, an Herrn Reinhold Geilsdörfer, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-74821 Mosbach, Landwehrstrasse, 35, hier anwesend und dies annehmend, zum Gesamtpreis von fünfzigtausend (50.000,-) Franken abgetreten und übertragen hat, worüber Quittung;

– dass durch vorgenannte Anteilsübertragung Herr Markus Gramlich, vorgeannt, fünfzig (50) Anteile, die er in der Gesellschaft besass, an Herrn Reinhold Geilsdörfer, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-74821 Mosbach, Landsehrstrasse, 35, hier anwesend und dies annehmend, zum Gesamtpreis von fünfzigtausend (50.000,-) Franken abgetreten und übertragen hat, worüber Quittung;

– dass diese Anteilsübertragungen mit dem Einverständnis aller Gesellschafter stattgefunden haben und, nötigenfalls, durch ihre Geschäftsführer Herr Ludwig Emig und Herr Markus Gramlich, beide obengenannt, für die Gesellschaft angenommen wurden.

– dass aufgrund dieser Anteilsübertragungen Artikel 6 der Satzung umgeändert wird, um folgenden Wortlaut zu haben:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf fünfhunderttausend (500.000,-) Luxemburger Franken, aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile von je eintausend (1.000,-) Luxemburger Franken.

Die Anteile sind wie folgt zugeteilt worden:

1) Herr Uwe Ludwig Emig, vorgeannt, zweihundert Anteile	200
2) Herr Markus Gramlich, vorgeannt, zweihundert Anteile	200
3) Herr Reinhold Geilsdörfer, vorgeannt, einhundert Anteile	100
Total: fünfhundert Anteile	500

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen, und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde entstehen, beläuft sich auf ungefähr dreissigtausend (30.000,-) Franken.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorherstehenden an die Kompargenten, haben dieselben mit uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: L. Groeber, U.L. Emig, R. Geilsdörfer, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 1996, vol. 90S, fol. 85, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 1996.

A. Schwachtgen.

(19704/230/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

EGRAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7319 Steinsel, 11, rue du Fossé.

R. C. Luxembourg B 51.061.

Statuts coordonnés suivant l'acte du 26 avril 1996, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

A. Schwachtgen.

(19705/230/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

ERDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 22.385.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 16, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau LUF (102.770,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 1996.

Signature.

(19713/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

FORALUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone industrielle.

R. C. Luxembourg B 23.937.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 12, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 1996.

Pour FORALUX, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19730/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

**EQUILIBRIUM INVESTMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.
(anc. EQUILIBRIO INVESTMENT FUND, SICAV).**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 103, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 40.223.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt (20) mai, au siège de la société ci-après désignée.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société d'investissement à capital variable dénommée EQUILIBRIO INVESTMENT FUND, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 40.223, ayant son siège social à Luxembourg, 103, Grand-rue, constituée par acte reçu par Maître Delvaux, préqualifié, en date du 8 mai 1992, publié au Mémorial C numéro 259 du 15 juin 1992.

L'assemblée est présidée par Madame Françoise Barthel, employée de banque, demeurant à Trintange.

Madame le Président désigne comme secrétaire Madame Nicole Uhl, employée de banque, demeurant à Thionville.

Elle appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Nico Thill, employé de banque, demeurant à Steinfort.

Madame le Président requiert le Notaire d'acter ce qui suit:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Suite au changement de dénomination de EQUILIBRIO INVESTMENT FUND en EQUILIBRIUM INVESTMENT FUND, modification de l'Article 3 des Statuts.

2. Suite au changement de la devise de consolidation de liras italiennes en francs suisses, modification des Articles 6, 8 et 29.

3. Par ailleurs, rajout à l'Article 4 de l'alinéa suivant:

«A l'intérieur de la Commune de Luxembourg, le siège social peut être déplacé sur simple décision du Conseil d'Administration».

II.- Qu'une première assemblée générale extraordinaire ayant eu pour objet le même ordre du jour et réunie devant le notaire Maître Franck Baden, en remplacement du notaire instrumentant, en date du 9 avril 1996 n'a pu délibérer valablement, étant donné qu'il n'était représenté à cette assemblée qu'un nombre d'actions inférieur à la moitié du capital social.

III.- Que les convocations contenant l'ordre du jour ont été faites, conformément à l'article 67 des lois coordonnées sur les sociétés, par lettre recommandée du 6 mai 1996 et par des annonces insérées dans:

1) le Luxemburger Wort du 18 avril 1996 et du 4 mai 1996.

2) au Mémorial numéro 198 du 18 avril 1996 et numéro 226 du 4 mai 1996.

3) le Tageblatt du 18 avril 1996 et du 4 mai 1996.

Les numéros justificatifs de ces publications sont déposés au bureau.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signée ne varietur par les parties et par le notaire instrumentant.

IV.- Qu'il résulte de ladite liste de présence, que sur les 3.538.927,444 actions actuellement en circulation 10.400 actions sont dûment représentées à la présente assemblée.

V.- Que conformément à l'article 67 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la présente assemblée peut valablement délibérer quelle que soit la portion du capital représentée.

VI.- Qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points apportés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité et séparément, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination actuelle de la société, à savoir EQUILIBRIO INVESTMENT FUND, en EQUILIBRIUM INVESTMENT FUND.

Seconde résolution

Suite à la résolution précédente l'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts de la société afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. Dénomination.** La Société a pour dénomination: EQUILIBRIUM INVESTMENT FUND.

Dans tous les documents émanant de la Société, cette dénomination sera suivie de la mention Société d'Investissement à capital variable, ou du terme SICAV.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier la devise de consolidation de la société de liras italiennes en francs suisses.

Quatrième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide modifier les articles 6, 8, 29 des statuts de la société afin de leur donner la teneur suivante:

«**Art. 6. Capital social.** Le capital initial s'élève à la somme de quarante-six millions de Lires Italiennes (46.000.000,- LIT), divisé en quatre mille six cents (4.600) actions sans mention de valeur. Le capital a été souscrit dans le compartiment Equilibrio Investment Fund-Bond et libéré intégralement par versements en numéraire.

Le capital minimum de la Société est l'équivalent en francs suisses de celui fixé par la réglementation en vigueur, à savoir cinquante millions de francs luxembourgeois (50.000.000,- LUF); ce minimum doit être atteint dans les six mois depuis l'agrément de la Société.

Les actions à émettre, conformément à l'article 8 des présents statuts, peuvent relever, au choix du Conseil d'Administration, de différents compartiments de la Société.

Le Conseil d'Administration pourra à tout moment décider la création de compartiments supplémentaires, la liquidation ainsi que le remboursement et le regroupement d'un ou de plusieurs compartiments existants.

Le capital minimum prémentionné correspond à tous les compartiments réunis.»

«**Art. 8. Emissions et rachats des actions.** Le Conseil d'Administration est autorisé à tout moment à émettre des actions supplémentaires entièrement libérées, au prix de la valeur nette ou aux valeurs nettes respectives par action, déterminé en accord avec l'article 9 des présents statuts, augmenté par les commissions d'émission fixées par les documents de vente, sans réserver aux actionnaires anciens un droit préférentiel de souscription.

Le Conseil d'Administration peut déléguer à tout administrateur dûment autorisé ou à tout directeur de la Société, ou à toute autre personne dûment autorisée la charge d'accepter les souscriptions pour payer ou recevoir en paiement le prix de telles actions nouvelles.

Ces actions peuvent, au choix du Conseil d'Administration, appartenir à des compartiments différents et les produits de l'émission des actions de chaque compartiment seront investis, conformément à l'article 2 des présents statuts, dans des valeurs mobilières correspondant à des zones géographiques, des secteurs industriels, des zones monétaires, ou à un type spécifique de valeurs mobilières à déterminer par le Conseil d'Administration pour chacun des compartiments d'actions.

Pour déterminer le capital de la Société, les avoirs nets correspondant à chacun des compartiments seront, s'ils ne sont pas exprimés en francs suisses, convertis en francs suisses, et le capital sera égal au total des avoirs nets de tous les compartiments.

Lorsque la Société offre des actions en souscription, le prix par action auquel pareilles actions seront offertes et émises sera égal à la valeur nette de l'action du compartiment dont elle relève, telle qu'elle est définie dans les présents statuts, plus telles commissions qui seront prévues dans les documents relatifs à l'émission. Toute rémunération à des agents intervenant dans le placement des actions pourra être payée par ces commissions. Le prix ainsi déterminé sera payable au plus tard cinq jours ouvrables après la date à laquelle la valeur nette d'inventaire applicable aura été déterminée.

Toute souscription d'actions nouvelles doit, sous peine de nullité, être entièrement libérée, et les actions émises portent même jouissance que les actions existantes à partir du jour de l'émission.

Tout actionnaire est en droit de demander le rachat de tout ou partie de ses actions par la Société. Le prix de rachat sera payé au plus tard cinq jours ouvrables après la date à laquelle a été fixée la valeur nette d'inventaire des avoirs et sera égal à la valeur nette par action du compartiment d'actions en question telle que celle-ci sera déterminée suivant les dispositions de l'article 9 ci-après, sous déduction d'une commission de rachat éventuelle telle que fixée par les documents de vente de la Société. Toute demande de rachat doit être présentée par l'actionnaire par écrit au siège social de la Société à Luxembourg ou auprès d'une autre personne juridique mandatée par la Société pour le rachat des actions. Aucune demande ne peut être considérée si elle n'est pas accompagnée du ou des certificats d'actions en bonne et due forme ou de preuves suffisantes d'un transfert éventuel.

Les actions rachetées par la Société sont annulées.

Tout actionnaire peut demander la conversion de tout ou partie de ses actions d'un compartiment en actions d'un autre compartiment à un prix égal aux valeurs nettes respectives des actions des différents compartiments, étant entendu que le Conseil d'Administration peut imposer des restrictions concernant, inter alia, la fréquence et les modalités de conversion, et peut les soumettre au paiement de frais dont il déterminera le montant.

La valeur nette des actions de la Société sera déterminée périodiquement, mais en aucun cas moins de deux fois par mois, comme le Conseil d'Administration le déterminera (le jour de la détermination de la valeur des avoirs nets est désigné dans les présents statuts comme «jour d'évaluation»).

Si le jour d'évaluation n'est pas ouvrable à Luxembourg, le jour d'évaluation sera le jour ouvrable suivant.

La Société pourra suspendre la détermination des avoirs nets de n'importe quel compartiment d'actions et l'émission et le rachat et la conversion de ce compartiment d'actions sans préjudice des causes légales de suspension:

a) pendant tout ou partie d'une période pendant laquelle l'un des principaux marchés auxquels une partie importante des investissements de la Société attribuables à un compartiment donné sont cotés, est fermé pour une raison autre que pour congé normal ou pendant laquelle les opérations y sont restreintes ou suspendues;

b) lorsqu'il existe une situation d'urgence en raison de laquelle la Société ne peut pas disposer de ses avoirs attribuables à un compartiment d'actions donné ou les évaluer correctement;

c) lorsque les moyens de communication qui sont nécessaires pour déterminer le prix ou la valeur des investissements d'un compartiment d'actions donné de la Société ou les cours en bourse, dans les conditions définies ci-avant au paragraphe sub a), sont hors de service;

d) lors de toute période où la Société est incapable de rapatrier des fonds dans le but d'effectuer des paiements pour le rachat d'actions ou pendant laquelle les transferts de fonds rattachés à des ventes, à des acquisitions d'investissements ou à des paiements dus pour le rachat d'actions ne peuvent, de l'avis du Conseil d'Administration, être effectués à des taux de change normaux;

e) en cas de publication de l'avis de réunion de l'assemblée générale à laquelle sont proposées la dissolution et la liquidation de la Société.

Pareille suspension sera publiée par la Société et sera notifiée aux actionnaires demandant le rachat ou la conversion d'actions par la Société au moment où ils feront la demande définitive par écrit, conformément aux dispositions de l'article ci-dessus.»

«**Art. 29. Exercice social.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Le bilan de la Société sera exprimé en francs suisses; comme il existe plusieurs compartiments d'actions tels que prévus à l'article 9 des présents statuts et si les comptes de ces compartiments sont exprimés en monnaies différentes, ces comptes seront convertis en francs suisses et additionnés en vue de la détermination des comptes de la Société.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'ajouter à l'article 4 l'alinéa suivant: «A l'intérieur de la Commune de Luxembourg, le siège social peut être déplacé sur simple décision du Conseil d'Administration».

Sixième résolution

L'assemblée décide, suite à la résolution qui précède, de modifier l'article 4 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du Conseil d'Administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le Conseil d'Administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se seraient produits ou seraient imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

A l'intérieur de la Commune de Luxembourg, le siège social peut être déplacé sur simple décision du Conseil d'Administration.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le président a levé la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau, les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ont tous signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: F. Barthel, N. Uhl, N. Thill, J. Delvaux.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 mai 1996, vol. 824, fol. 58, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 juin 1996.

J. Delvaux.

(19711/208/172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

EQUILIBRIUM INVESTMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 103, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 40.223.

Statuts coordonnés suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mai 1996, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 5 juin 1996.

Signature.

(19712/208/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

FERRA SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 29 mai 1996

Il résulte dudit procès-verbal que:

- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires, Monsieur Lex Benoy, Madame Frie van de Wouw et Madame Nathalie Carbotti, de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions;
- Monsieur Jean-Claude Paridans, Madame Pascale van Steenberge et Monsieur Philippe Paridans ont été nommés administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires.

Luxembourg, le 30 mai 1996.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 15, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19726/614/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

ETIMINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 23, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 21.179.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 1996, vol. 479, fol. 100, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 1996.

Bayram Ankarali
General Manager

(19716/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

(EDF), EUROCONSORTIUM DE PLACEMENTS FINANCIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 53.361.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 14, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

Signature.

(19717/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

EUROGLAS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 37.276.

Le bilan au 31 décembre 1993, approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} décembre 1995 et enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 16, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(19718/717/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

ETABLISSEMENTS C.P. BOURG (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7257 Helmsange/Walferdange, 14, Millewee.
R. C. Luxembourg B 9.635.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-treize, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ETABLISSEMENTS C.P. BOURG (LUXEMBOURG) société anonyme établie et ayant son siège social à L-7257 Helmsange/Walferdange, 14, Millewee,

constituée suivant acte du notaire Roger Wurth alors de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 6 avril 1971, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 115 du 17 août 1971,

modifié suivant acte reçu par le notaire même notaire Roger Wurth en date du 21 octobre 1974, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 249 du 17 décembre 1974,

modifié suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel en remplacement du notaire Joseph Kerschen de résidence à Luxembourg le 17 septembre 1986, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 339 du 6 décembre 1986,

modifié suivant acte reçu par le notaire Joseph Kerschen alors de résidence à Luxembourg-Eich en date du 30 décembre 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 117 du 28 avril 1989,

inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, section B sous le numéro 9.635,

sous la présidence de Monsieur, Christian Bourg, ingénieur, demeurant à Héவில் (B), 5 Rue de Blaumont, à 12.00 heures.

Le président nommé secrétaire, Monsieur André Verdouck, ingénieur technicien, demeurant à B-1341 Cézouze-Mousty, 45, rue du Morimont.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christophe Bourg, employé privé, demeurant à B-1180 Bruxelles, 55 Dieweg.

Les actionnaires sont renseignés sur une liste de présence, annexée au présent procès-verbal dont il résulte que l'intégralité des cinq mille actions émises est représentée à la présente assemblée générale.

Monsieur le président expose ensuite l'ordre du jour de la présente assemblée extraordinaire, qui prévoit:

Ordre du jour:

1.- Modification de la date de la clôture de l'exercice social qui débutera le premier avril et finira le trente et un mars de l'année suivante, et pour la première fois le trente et un mars 1994 avec modification de l'article 8 des statuts en conséquence.

- 2.- Abrogation de l'article 7 des statuts concernant le cautionnement des administrateurs.
 3.- Modification de la date de l'assemblée générale ordinaire annuelle, qui se tiendra au siège social le 15 septembre à 14 heures avec modification de l'article 9 des statuts en conséquence.
 4.- Modification de l'article premier alinéa 2 en conséquence du transfert du siège social de la société de Luxembourg à L-7257 Helmsange/Walferdange, suivant délibération du conseil d'administration du 27 janvier 1988, publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 138 du 25 mai 1988.

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour les actionnaires ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

1.- L'exercice social débutera le premier avril et finira le trente et un mars de l'année suivante, et pour la première fois le trente et un mars 1994.

L'article 8 des statuts est modifié en conséquence et aura la teneur suivante:

«**Art. 8.** L'année sociale commence le premier avril et finit le trente et un mars de l'année suivante. Par dérogation l'exercice en cours a commencé le 1^{er} janvier 1993 et finira le 31 mars 1994.»

Deuxième résolution

2.- L'article 7 des statuts concernant le cautionnement des administrateurs, est abrogé.

Troisième résolution

L'assemblée générale ordinaire annuelle se réunit de plein droit le 15 septembre de chaque année à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations. Si ce jour est un samedi, dimanche ou jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

L'article 9 des statuts est modifié en conséquence et aura la teneur suivante:

«**Art. 9.** L'assemblée générale ordinaire annuelle se réunit de plein droit le 15 septembre de chaque année à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations. Si ce jour est un samedi, dimanche ou jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

Quatrième résolution

En exécution de la délibération du conseil d'administration du 27 janvier 1988, publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 138 du 25 mai 1988, concernant le transfert du siège de la société de Luxembourg à L-7257 Helmsange/Walferdange, 14, Millewee, l'article premier alinéa 2 des statuts est modifié et aura la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Deuxième alinéa.** Cette société aura son siège à Helmsange/Walferdange.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été clôturée à 12.15 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Bourg, A. Verdouckt, C. Bourg, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 1993, vol. 745, fol. 70, case 10. – Reçu 100 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartman.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 3 juin 1996.

P. Decker.

(19714/206/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

ETABLISSEMENTS C.P. BOURG (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7257 Helmsange/Walferdange, 14, Millewee.

R. C. Luxembourg B 9.635.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 4 juin 1996.

P. Decker.

(19715/206/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

GENERAL MEDICAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 25.536.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 11, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

GENERAL MEDICAL S.A.

Société Anonyme

A. Renard

H. Hansen

Administrateur

Administrateur

(19733/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

EUROPA INVEST S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 38.157.

Suite à diverses décisions, le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

Président

M. Jacques de Beaupuy, directeur, BANQUE WORMS, Paris-La-Défense.

Vice-président

M. Thomas Meyer, directeur général, BB INVESTMENT, GmbH, Berlin.

Administrateurs

M. J.F. Ravel d'Estienne, BANQUE WORMS, Paris-La-Défense;
M. François Levasseur, délégué de la BANQUE WORMS auprès de la BERLINER BANK AG, Berlin;
M. Juan Ramón Velasco, directeur, BANCO ATLANTICO, Madrid;
M. Walter Ottolenghi, directeur de FININVEST ITALIA, SpA, Milan;
M. Michael Dangerfield, directeur des Investissements, NEW IRELAND ASSURANCE CO., Dublin;
M. Pierre Willaert, directeur, PUILAETCO, Bruxelles;
Mme Pascale Renaud, BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 21 mai 1996.

Pour EUROPA INVEST S.A.
BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.
J. Claeys A. Desplanque

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 14, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19719/004/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

EUROPE MARINE SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 45.467.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire statutaire
tenue à Luxembourg en date du 30 mai 1996 à 16.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires, les sociétés JUMPRUN INVESTMENTS LTD et WINDLINE INVESTMENTS LTD, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés CORPEN INVESTMENTS LIMITED et SAROSA INVESTMENTS LIMITED, avec siège social à Dublin, 38B Leeson Place (Irlande), ont été nommées comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Il résulte également dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée au commissaire aux comptes démissionnaire, Monsieur Ardito Toson, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

Monsieur Frank McCarroll, demeurant à Dublin, 38B Leeson Place (Irlande), a été nommé comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 30 mai 1996.

Pour EUROPE MARINE SERVICE S.A.
COMFINTRUST S.A.
Agent domiciliaire
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1996, vol. 480, fol. 8, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19720/646/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

GENESE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 11.977.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 11, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

GENESE HOLDING S.A.
Société Anonyme
Signature Signature
Administrateur Administrateur

(19735/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Ordre du jour

Modification de l'article 10 des statuts relatif aux pouvoirs de signature des administrateurs.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de modifier l'article dix des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 10.** La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R. Scheifer-Gillen, A. Thill, P. Van Hees, J-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 1996, vol. 91S, fol. 24, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 1996.

M. Elter.

(19722/210/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

EUROVETRO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

R. C. Luxembourg B 37.279.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 1996.

M. Elter.

(19723/210/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

EXTRA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 5, rue des Bains.

Procès-verbal du conseil d'administration

Monsieur Gian Pietro Sirca, ingénieur, demeurant à Milan (Italie), Madame Rosanna Filomena Masuri, avocat, demeurant à Olbia (Italie), via Veronese, et Madame Antonella Murino, économiste, demeurant à Tortoli (Italie), Regione Porto Frailis,

agissant en leur qualité d'administrateurs de la société anonyme EXTRA HOLDING S.A., avec siège social à L-1212 Luxembourg, 5, rue des Bains,

nomment administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société, pour les actes de gestion journalière, par la seule et unique signature, Monsieur Gian Pietro Sirca, préqualifié.

Luxembourg, le 7 mai 1996.

G. P. Sirca

R. F. Masuri

A. Murino

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1996, vol. 480, fol. 7, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19725/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

DENA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 1996, vol. 480, fol. 3, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 1996.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN.

(19702/502/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

DOMINION CASTLE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 1996, vol. 480, fol. 3, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 1996.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN.

(19703/502/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

FINTER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 8.161.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 1995:

– les mandats des administrateurs, MM. Franco Barlassina, Niccolò Lucchini, Giampiero Pesenti et Jean Bodoni ont été renouvelés pour une durée de six ans;

– M. Albert Pennacchio, employé de banque, Mondercange, a été appelé aux fonctions d'administrateur et Mlle Isabelle Arend, employée de banque, Alzingen, a été nommée commissaire aux comptes, également pour une durée de six ans.

Tous les mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2001.

Luxembourg, le 4 juin 1996.

Pour FINTER HOLDING S.A., Société Anonyme
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

S. Wallers G. Baumann

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 17, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19728/006/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

FIORDILIGI S.A., Société Anonyme Holding.**Capital: 6.000.000,- LUF.**

Siège social: Luxembourg.

Constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 3 mai 1983, publié au Mémorial C, Recueil Spécial n° 183 du 23 juillet 1983,

modifiée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, prénommé, en date du 5 octobre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial n° 619 du 24 décembre 1992.

DISSOLUTION

Il résulte d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 30 mai 1996, documentant les déclarations de l'actionnaire unique, que la société anonyme holding FIORDILIGI S.A., avec siège social à Luxembourg,

se trouve dissoute et que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée,

que les livres et documents de ladite société sont conservés pendant 5 ans au siège de ladite société à Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

Pour extrait conforme, délivré à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 juin 1996.

F. Kessler.

(19729/219/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

G-EQUITY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 42.375.

Suite à diverses décisions, le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

Président

M. Willem Van Olphen, directeur des Fonds d'Investissement au Département Asset Management à la GENERALE DE BANQUE, Bruxelles.

Administrateurs

M. Joris De Beul, Fund Manager au Département Asset Management à la GENERALE DE BANQUE, Bruxelles;

M. Robert Hoffmann, directeur, BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG;

M. Yves Wagner, membre de la Direction, BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG.

Luxembourg, le 21 mai 1996.

Pour G-EQUITY FUND
BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

J. Claeys A. Desplanque

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 14, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19731/004/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, Société Civile.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

Statuts coordonnés au 29 mai 1996, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Luxembourg, le 5 juin 1996.

Signature.

(19727/000/6) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

GENERAL PROPERTIES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.

R. C. Luxembourg B 14.636.

Constituée par-devant M^e Frank Baden, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 22 décembre 1976, acte publié au Mémorial C, n° 21 du 25 janvier 1977, modifiée par-devant le même notaire en date du 25 juillet 1977, acte publié au Mémorial C, n° 245 du 25 octobre 1977, modifiée par-devant le même notaire en date du 18 mai 1979, acte publié au Mémorial C, n° 196 du 28 août 1979, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 octobre 1980, acte publié au Mémorial C, n° 285 du 9 décembre 1980, modifiée par-devant le même notaire en date du 22 décembre 1980, acte publié au Mémorial C, n° 25 du 7 février 1981, modifiée par-devant le même notaire en date du 15 avril 1981, acte publié au Mémorial C, n° 127 du 29 juin 1981, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 juin 1982, acte publié au Mémorial C, n° 168 du 20 juillet 1982, modifiée par-devant le même notaire en date du 17 décembre 1984, acte publié au Mémorial C, n° 35 du 7 février 1985, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 décembre 1986, acte publié au Mémorial C, no 73 du 27 mars 1987, modifié par-devant le même notaire en date du 17 septembre 1987, acte publié au Mémorial C, n° 377 du 23 décembre 1987, modifiée par-devant le même notaire en date du 18 décembre 1989, acte publié au Mémorial C, n° 226 du 7 juillet 1990.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1996, vol. 480, fol. 7, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GENERAL PROPERTIES INTERNATIONAL S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(19734/528/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

GESTALCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 36.999.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 11, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

GESTALCO S.A.

Société Anonyme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(19737/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

ATELIERS A. GRAAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 10, rue Sigismond.

Le bilan rectificatif au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 1996, vol. 477, fol. 77, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 1996.

ATELIERS A. GRAAS, S.à r.l.

Signatures

(19738/616/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

ATELIERS A. GRAAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 10, rue Sigismond.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 1996, vol. 477, fol. 77, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 1996.

ATELIERS A. GRAAS, S.à r.l.

Signatures

(19739/616/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

GAZEAUTHERME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 137A, route d'Arlon.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 1996, vol. 480, fol. 3, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 1996.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN.

(19732/502/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

GREENCOM S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-3817 Schifflange, Chemin de Bergem.
R. C. Luxembourg B 47.795.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1996, vol. 480, fol. 4, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

(19740/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

HERTZ & CIE – KARP SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 3, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 6.569.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 12, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 1996.

Pour HERTZ & CIE – KARP SHOP, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19741/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

ZELLWEGER LUWA FINANZ A.G. – ZELLWEGER LUWA FINANCE LTD S.A.,

Société Anonyme.

(anc. HESTA FINANZ A.G. – HESTA FINANCE LTD).

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 20.506.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trente avril.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HESTA FINANZ A.G. - HESTA FINANCE LTD, avec siège social à Luxembourg, constituée sous la dénomination LEGASPI VENTURE LTD, suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 3 juin 1983, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 198 du 5 août 1983 et dont les statuts furent modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte notarié en date du 19 juillet 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 507 du 26 octobre 1993.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Charles Lahyr, docteur en droit, demeurant à Esch-sur-Alzette,

qui désigne comme secrétaire, Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à B-Chantemelle.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

Ordre du jour:

1. Modification du premier article des statuts, pour que la dénomination de la société soit dorénavant ZELLWEGER LUWA FINANZ A.G. - ZELLWEGER LUWA FINANCE LTD.

2. Changement de l'article quatre des statuts pour que la dénomination du groupe soit dorénavant ZELLWEGER LUWA.

3. Acceptation de la démission de Madame Inge Schütz de sa fonction d'administrateur et décharge.

4. Nomination d'un nouvel administrateur à savoir, Monsieur Konrad Peter, administrateur de sociétés, demeurant à CH-Uster, son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2001.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier le premier article des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1.** There is hereby established a société anonyme under the name of ZELLWEGER LUWA FINANZ A.G. - ZELLWEGER LUWA FINANCE LTD»

Suit la traduction française:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de ZELLWEGER LUWA FINANZ A.G. - ZELLWEGER LUWA FINANCE LTD»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer l'article quatre des statuts pour que la dénomination du groupe soit dorénavant ZELLWEGER LUWA.

Troisième résolution

L'assemblée accepte la démission de Madame Inge Schütz de sa fonction d'administrateur et lui accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer un nouvel administrateur à savoir, Monsieur Konrad Peter, administrateur de sociétés, demeurant à CH-Uster, son mandat commençant le 1^{er} mars 1996 et prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2001.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Lahyr, A. Braquet, P. Marx, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 1996, vol. 90S, fol. 74, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 4 juin 1996.

G. Lecuit.

(19742/220/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

**ZELLWEGER LUWA FINANZ A.G. – ZELLWEGER LUWA FINANCE LTD S.A.,
Société Anonyme.**

(anc. HESTA FINANZ A.G. – HESTA FINANCE LTD).

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 20.506.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 4 juin 1996.

G. Lecuit.

(19743/220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

IMMOBILIERE BOEVER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2734 Luxembourg, 47, rue de Wiltz.

R. C. Luxembourg B 33.143.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 17, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 1996.

IMMOBILIERE BOEVER, S.à r.l.

Signature

(19745/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

INTERAVCO S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 3, boulevard Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 40.962.

The balance sheet as at December 31, 1995, registered in Luxembourg on June 3, 1996, Vol. 480, Fol. 4, Case 4, has been deposited at Trade Register of Luxembourg on June 7, 1996.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, June 5, 1996.

(19748/695/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

IKOFIN CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 13.683.

Les bilans aux 31 décembre 1992, 1993 et 1994, enregistrés à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 11, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 juin 1996.

IKOFIN CORPORATION S.A.
Société Anonyme
Signature Signature
Administrateur Administrateur

(19744/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

INSTALLATIONS ELECTRIQUES HURT-JUNGBLUT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 170A, rue de Beggen.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 12, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 mars 1996.

Pour *INSTALLATIONS ELECTRIQUES*
HURT-JUNGBLUT, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.
Signature

(19746/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

INTER MARINE INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.
R. C. Luxembourg B 46.160.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 1996, vol. 479, fol. 102, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 avril 1996.

SANNE & CIE, S.à r.l.
Signature

(19749/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

INTERNATIONAL BUILDING CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding INTERNATIONAL BUILDING CORPORATION S.A, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Clervaux, en date du 16 juillet 1975, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 192 du 13 octobre 1975, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Rambrouch, en date du 21 janvier 1977, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 44 du 23 février 1977.

La séance est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Robert Klopp, employé privé, demeurant à Leudelange.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutatrice, Madame Karin Wagner-Rollinger, employée privée, demeurant à Mondercange.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille trois cent cinquante actions (1.350) d'une valeur nominale de mille francs (1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million trois cent cinquante mille francs (1.350.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Augmentation du capital social de deux millions six cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 2.650.000,-) pour le porter de son montant actuel de un million trois cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.350.000,-) à quatre millions de francs luxembourgeois (LUF 4.000.000,-), par l'incorporation au capital d'un montant de deux millions six cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 2.650.000,-) à prélever sur les réserves.

2) Augmentation du nombre d'actions pour le porter de mille trois cent cinquante (1.350) à quatre mille (4.000) par la création et l'émission de deux mille six cent cinquante (2.650) actions.

3) Attribution gratuite de ces deux mille six cent cinquante (2.650) actions nouvelles aux anciens actionnaires.

4) Modification afférente de l'article 4 des statuts.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de deux millions six cent cinquante mille francs luxembourgeois (2.650.000,-), pour le porter de son montant actuel d'un million trois cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.350.000,-) à quatre millions de francs luxembourgeois (4.000.000,-), par l'incorporation au capital d'un montant de deux millions six cent cinquante mille francs luxembourgeois (2.650.000,-)

L'existence de cette réserve a été justifiée à l'assemblée ainsi qu'au notaire par la production d'un bilan arrêté au 31 décembre 1995 et annexé aux présentes.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le nombre d'actions pour le porter de mille trois cent cinquante (1.350) à quatre mille (4.000), par la création et l'émission de deux mille six cent cinquante actions (2.650) nouvelles.

Les deux mille six cent cinquante actions (2.650) nouvelles bénéficieront des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

Troisième résolution

Les nouvelles actions sont attribuées gratuitement aux anciens actionnaires dans la proportion des actions par eux détenues.

Quatrième résolution

Suite à cette augmentation de capital l'article quatre des statuts a désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le capital social est fixé à quatre millions de francs (4.000.000,-), représenté par quatre mille actions (4.000) de mille francs (1.000,-) chacune, toutes entièrement libérées.»

Frais

Monsieur le Président fait part à l'assemblée que le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente augmentation de capital sont évalués à environ trente mille francs (30.000,-).

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Dax, R. Klopp, K. Rollinger et Fr. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 mai 1996, vol. 824, fol. 68, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 juin 1996.

F. Kessler.

(19750/219/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

INTERNATIONAL BUILDING CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 juin 1996.

F. Kessler.

(19751/219/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

INTERTIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 32.231.

Le bilan au 31 décembre 1991, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 15, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

ABN AMRO TRUST COMPANY
(LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(19753/683/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

INTERTIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 32.231.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 15, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 juin 1996.

ABN AMRO TRUST COMPANY
(LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(19754/683/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

INTERTIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 32.231.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 15, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 juin 1996.

ABN AMRO TRUST COMPANY
(LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(19755/683/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

INTERTIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 32.231.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 15, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 juin 1996.

ABN AMRO TRUST COMPANY
(LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(19756/683/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

INTERTIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 32.231.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 15, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 juin 1996.

ABN AMRO TRUST COMPANY
(LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(19757/683/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

INTERTIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 32.231.

Le bilan au 15 avril 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 15, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 juin 1996.

ABN AMRO TRUST COMPANY
(LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(19758/683/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

GEROGEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 88C, rue de Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 1996, vol. 480, fol. 3, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 juin 1996.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN.

(19736/502/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

INVESCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 28.885.

Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

Chairman

M. Norman Malcolm Marshall Riddell, European Chief Executive, INVESCO PLC., Londres.

Vice Chairman

M. Charles Stewart Paling, Managing Director, INVESCO INTERNATIONAL LIMITED, Jersey, Channel Islands.

Directors

MM. David Charles Hypher, Director, INVESCO ASSET MANAGEMENT LIMITED, Londres;

M^e Yves Prussen, Avocat à la Cour, Luxembourg;
Comte Christian de Pourtales, Paris;

MM. Michel Waringo, membre du Comité de Direction de la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.,
Luxembourg;

Jean-Baptiste de Franssu, directeur général, INVESCO FRANCE, Paris;

Robert John Edwards, Operations Director, INVESCO INTERNATIONAL LIMITED, Jersey.

Luxembourg, le 21 mai 1996.

Pour INVESCO LUXEMBOURG S.A.
BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG
Société Anonyme

J. Claeys A. Desplanque

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 14, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19759/004/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

INVESCO OKASAN GLOBAL STRATEGY FUND, SICAV,**Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 23.784.

Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

Chairman

M. Norman Malcolm Marshall Riddell, European Chief Executive, INVESCO PLC., Londres.

Deputy Chairman

M. Seiichi Kato, President, OKASAN SECURITIES COMPANY LIMITED, Tokyo.

Directors

MM. Charles Stewart Paling, Managing Director, INVESCO INTERNATIONAL LIMITED, Jersey;

Takeo Hara, Managing Director, OKASAN INTERNATIONAL (EUROPE) LIMITED, Londres;

David Charles Hypher, Director, INVESCO ASSET MANAGEMENT LIMITED, Londres;

Comte Christian de Pourtales, Paris;

M^e Yves Prussen, Avocat à la Cour, Luxembourg;

MM. Jean-Baptiste de Franssu, directeur général, INVESCO FRANCE, Paris;

Robert John Edwards, Operations Director, INVESCO INTERNATIONAL LIMITED, Jersey.

Luxembourg, le 21 mai 1996.

Pour INVESCO OKASAN GLOBAL STRATEGY FUND
BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG
Société Anonyme

J. Claeys A. Desplanque

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 14, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19760/004/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

INVESTISSEMENTS ATLANTIQUES, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 8.722.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 14, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG
Société Anonyme

J. Claeys A. Desplanque

(19762/004/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

**INVESCO TAIWAN GROWTH FUND, SICAV,
Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 38.250.

Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

Chairman

M. Norman Malcolm Marshall Riddell, European Chief Executive, INVESCO PLC., Londres.

Directors

MM. Charles Stewart Paling, Managing Director, INVESCO INTERNATIONAL LIMITED, Jersey;
David Charles Hypher, Director, INVESCO ASSET MANAGEMENT LIMITED, Londres;
Comte Christian de Pourtales, Paris;

M^e Yves Prussen, Avocat à la Cour, Luxembourg;

MM. Jean-Baptiste de Franssu, directeur général, INVESCO FRANCE, Paris;
Robert John Edwards, Operations Director, INVESCO INTERNATIONAL LIMITED, Jersey.

Luxembourg, le 21 mai 1996.

Pour INVESCO TAIWAN GROWTH FUND
BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG
Société Anonyme

J. Claeys A. Desplanque

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 14, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19761/004/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

JULIUS BAER MULTIBOND.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.187.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 14, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG
Société Anonyme

J. Claeys A. Desplanque

(19763/004/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

JULIUS BAER MULTICASH.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.405.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 14, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG
Société Anonyme

J. Claeys A. Desplanque

(19764/004/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

MARJON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 53.184.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société tenue en date du 31 mai 1996, que:

– Le siège social de la société a été transféré de L-2330 Luxembourg, 134, boulevard de la Pétrusse, à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 1996.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 18, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19787/595/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

JULIUS BAER MULTICOOPERATION.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 44.963.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 14, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG

Société Anonyme

J. Claeys A. Desplanque

(19765/004/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

JULIUS BAER MULTISTOCK.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.188.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 14, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG

Société Anonyme

J. Claeys A. Desplanque

(19766/004/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

KEHAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 12.603.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 11, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

KEHAM S.A.

Société Anonyme

Signature Signature

Administrateur Administrateur

(19767/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

KEY FUNDS HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1140 Luxembourg, 26, route d'Arlon.
H. R. Luxemburg B 50.206.

Im Jahre eintausendneunhundertsechundneunzig, am dreiundzwanzigsten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Reginald Neuman, mit Amtswohnsitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

1. KEYFUNDS HOLDING AG, Aktiengesellschaft schweizerischen Rechts, mit Gesellschaftssitz in Basel (Schweiz), andurch vertreten durch Herrn Alain Hondequin, Verwaltungsratsmitglied von KEYFUNDS HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., wohnhaft in Arlon (Belgien), aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift, gegeben in Basel (Schweiz), am 20. Mai 1996, welche gegenwärtiger Urkunde beigelegt bleibt,

Inhaber von neunundneunzigtausendneunhundertneunundneunzig Aktien 99.999

2. SCHWEIZERISCHER BANKVEREIN, Aktiengesellschaft schweizerischen Rechts, mit Gesellschaftssitz in Basel (Schweiz), andurch vertreten durch Herrn Alain Hondequin, obengenannt, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift, gegeben in Basel (Schweiz), am 20. Mai 1996, welche gegenwärtiger Urkunde beigelegt bleibt,

Inhaber von einer Aktie 1

Total: einhunderttausend Aktien 100.000

von je zehntausend (10.000,-) Luxemburger Franken, welche das gesamte Gesellschaftskapital von einer Milliarde (1.000.000.000,-) Luxemburger Franken bilden.

Welche Kompargenten erklären genauestens über die zu fassenden Beschlüsse im Bilde zu sein und den instrumentierenden Notar ersuchen folgende einstimmig gefaßten Beschlüsse zu beurkunden:

Erster Beschluss

Die Aktionäre beschließen das laufende Geschäftsjahr ausnahmsweise bis zum 31. Dezember 1996 zu verlängern, welches fortan am ersten Januar beginnt und am 31. Dezember eines jeden Jahres endet.

Die Aktionäre beschließen dadurch den ersten Abschnitt von Artikel 16 abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 16.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember jeden Jahres.»

Folgenderweise beschließen die Aktionäre das Datum der jährlichen Generalversammlung auf den letzten Mittwoch des Monats März um 15.00 Uhr zu verlegen, und somit Artikel 14, ersten Absatz der Satzung, folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 14.** Die jährliche Generalversammlung tritt in der Stadt Luxemburg am Sitz der Gesellschaft oder an dem im Einberufungsschreiben genannten Ort zusammen, am letzten Mittwoch des Monats März um 15.00 Uhr.»

Zweiter Beschluss

Die Aktionäre beschließen das derzeitige Gesellschaftskapital von einer Milliarde (1.000.000.000,-) Luxemburger Franken, eingeteilt in einhunderttausend (100.000) Aktien, und den derzeitigen Nominalwert pro Aktie von zehntausend (10.000,-) Luxemburger Franken in Schweizer Franken zum Wechselkurs von fünfundzwanzig Komma sechsundvierzig (25,46) Luxemburger Franken für einen (1,-) Schweizer Franken umzuwandeln, machend einen Betrag von neununddreissig Millionen zweihundertsiebenundsiebzigtausendzweihundertachtundneunzig (39.277.298,-) Schweizer Franken.

Sie beschließen das Gesellschaftskapital auf neununddreissig Millionen (39.000.000,-) Schweizer Franken, eingeteilt in einhunderttausend (100.000) Aktien mit einem Nominalwert von dreihundertneunzig (390) Schweizer Franken festzusetzen, und den Differenzbetrag von zweihundertsiebenundsiebzigtausendzweihundertachtundneunzig (277.298,-) Schweizer Franken einem Reservekonto zuzuführen.

Dritter Beschluss

Die Aktionäre beschließen andurch den ersten Abschnitt von Artikel fünf der Satzung abzuändern um ihm fortan folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt neununddreissig Millionen (39.000.000,-) Schweizer Franken, eingeteilt in einhunderttausend (100.000) Aktien mit einem Nennwert von dreihundertneunzig (390) Schweizer Franken je Aktie.»

Die Kosten, die der Gesellschaft aus Anlaß des Gegenwärtigen entstehen, werden auf fünfundzwanzigtausend (25.000,-) Luxemburger Franken.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat er mit uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. Hondequin und R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 1996, vol. 91S, fol. 22, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Abschrift, der vorgenannten Gesellschaft zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 5. Juni 1996.

R. Neuman.

(19769/226/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

KEY FUNDS HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 26, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 50.206.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

R. Neuman.

(19769/226/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

KINABALU FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 40.379.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-six avril.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KINABALU FINANCE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 13 mai 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 454 du 9 octobre 1992.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Charles Lahyr, docteur en droit, demeurant à Esch-sur-Alzette,

qui désigne comme secrétaire, Madame Claudia Hilger, employée privée, demeurant à Strassen.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

Modification de l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, le contrôle et la gestion, ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toute autre manière, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tous concours, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Elle peut en outre faire l'acquisition et la mise en valeur de brevets et licences connexes.»

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, le contrôle et la gestion, ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toute autre manière, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tous concours, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Elle peut en outre faire l'acquisition et la mise en valeur de brevets et licences connexes.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Lahyr, C. Hilger, P. Marx, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 1996, vol. 90S, fol. 73, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 31 mai 1996.

G. Lecuit.

(19770/220/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

KINABALU FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 40.379.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 31 mai 1996.

G. Lecuit.

(19771/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

LAMA SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 36.082.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Palma de Mallorca en date du 28 mars 1996, que: Monsieur Walid Haffar, directeur de sociétés, demeurant à Doha (Qatar), a été nommé au conseil d'administration en remplacement de Monsieur Peter A. Jackson, décédé.

Le mandat du commissaire aux comptes, PRICE WATERHOUSE, Luxembourg, a été reconduit pour un an et il se terminera à l'assemblée générale de 1997.

Le mandat des administrateurs a été fixé à deux ans et viendra à échéance lors de l'assemblée générale de 1998.

Pour extrait conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 1996.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 19, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19775/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

KIRCHBERG INVESTMENT S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 33, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 27.051.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 1996, vol. 479, fol. 102, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

Signature.

(19772/622/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

KISA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 12.838.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 11, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

KISA S.A.

Signature
Administrateur

Signature
Administrateur

(19773/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

LADA MANNAI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.237.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Palma de Mallorca en date du 28 mars 1996, que: Monsieur N. Glushkov et M. Serguei Zhiltsov ont démissionné du conseil d'administration et qu'ont été nommés en remplacement:

– Monsieur Erkin Norov, directeur de sociétés, demeurant à Togliatti (Russie)

et

– Madame Galina Kazakova, comptable, demeurant à Togliatti (Russie).

Monsieur Walid Haffar, directeur de sociétés, demeurant à Doha (Qatar), a été nommé au conseil d'administration en remplacement de Monsieur Peter A. Jackson, décédé.

Le mandat du commissaire aux comptes, PRICE WATERHOUSE, Luxembourg, a été reconduit pour un an et il se terminera à l'assemblée générale de 1997.

Pour extrait conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 1996.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 19, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19774/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

LE NOUVEAU RIQUEWIHR, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8011 Strassen, 373, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 19.981.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 12, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 1996.

Pour LE NOUVEAU RIQUEWIHR, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19776/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

INSTRA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 1996, vol. 480, fol. 3, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 1996.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN.

(19747/502/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

LIFE-POWER LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1418 Luxembourg, 4, rue des Dominicains.
R. C. Luxembourg B 20.442.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 12, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 1996.

Pour LIFE-POWER LUXEMBOURG, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19777/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

LIMPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 42.099.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire statutaire
tenue à Luxembourg en date du 30 mai 1996 à 16.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire, la société WINDLINE INVESTMENTS LTD, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société CORPEN INVESTMENTS LIMITED, avec siège social à Dublin, 38B Leeson Place (Irlande), a été nommée comme nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 30 mai 1996.

Pour LIMPAR S.A.
COMFINTRUST S.A.
Agent domiciliaire
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1996, vol. 480, fol. 8, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19778/646/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

LOGUIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 45.306.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
tenue à Luxembourg en date du 3 juin 1996 à 16.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires, les sociétés JUMPRUN INVESTMENTS LTD et WINDLINE INVESTMENTS LTD, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés CORPEN INVESTMENTS LIMITED et SAROSA INVESTMENTS LIMITED, avec siège social à Dublin, 38B Leeson Place (Irlande), ont été nommées comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Luxembourg, le 3 juin 1996.

Pour LOGUIN S.A.
COMFINTRUST S.A.
Agent domiciliaire
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1996, vol. 480, fol. 8, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19780/646/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

MANTOVANELLI, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 1, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 22.871.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 12, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 1996.

Pour MANTOVANELLI, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19784/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

LM INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 36.083.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Palma de Mallorca en date du 28 mars 1996, que: Monsieur Piotr Nahmanovitch, M. Nikolai Glushkov et M. Serguei Zhiltsov ont démissionné du conseil d'administration et n'ont pas été remplacés.

Monsieur Walid Haffar, directeur de sociétés, demeurant à Doha (Qatar), a été nommé au conseil d'administration en remplacement de Monsieur Peter A. Jackson, décédé.

Le mandat du commissaire aux comptes, PRICE WATERHOUSE, Luxembourg, a été reconduit pour un an et il se terminera à l'assemblée générale de 1997.

Pour extrait conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 1996.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 19, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19779/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

LOTH IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2417 Luxembourg, 15, rue de Reims.
R. C. Luxembourg B 33.469.

Il résulte du procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire tenue en date du 5 mars 1996, que:

1. M^e Albert Wildgen, M^e Marie-Paule Ries et M^e Tessa Stocklausen, tous trois résidant à Luxembourg, ont démissionné avec effet au 5 mars 1996 de leur poste d'administrateur-délégué et décharge leur a été donnée pour leur gestion au cours des exercices 1995 et 1996.

2. M^e Rina Breininger, résidant à Luxembourg, a démissionné avec effet au 5 mars 1996 de son poste de commissaire aux comptes et décharge lui a été donnée pour son mandat au cours des exercices 1995 et 1996.

3. Le siège social a été transféré à L-2417 Luxembourg, 15, rue de Reims.

4. Ont été nommés administrateur en remplacement des administrateurs démissionnaires:

Monsieur Jean-Marie Boden, expert-comptable, demeurant à Luxembourg;

Monsieur François Thill, expert-comptable, demeurant à Luxembourg;

Monsieur Jean Kartheiser, chef comptable, demeurant à Uebersyren.

Leur mandat expirera à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5. A été nommée commissaire aux comptes en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, la société civile FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE, avec siège social à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 1996.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1996, vol. 480, fol. 9, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19783/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

LOMBARD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 37.348.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le huit mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme LOMBARD INVESTMENTS S.A., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon I^{er} (R. C. Luxembourg numéro B 37.348), constituée par acte du notaire soussigné, à la date du 7 juin 1991, publié au Mémorial numéro 472 du 28 décembre 1991.

L'assemblée est présidée par Monsieur Charles Lahyr, docteur en droit, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Monsieur le président désigne comme secrétaire, Mademoiselle Vita Rotolo, employée privée, demeurant à Dudelange.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Le bureau ayant ainsi été constitué, Monsieur le président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Qu'il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000,- frs), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions est représentée.

II.- Qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1.- Dissolution anticipée et mise en liquidation de la société.
- 2.- Nomination de Monsieur André Wilwert, diplômé I.C.H.E.C. Bruxelles, Luxembourg, comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société et de la mettre en liquidation, ainsi que de donner décharge de leur gestion jusqu'à la date de la présente assemblée aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne comme liquidateur, Monsieur André Wilwert, diplômé I.C.H.E.C. Bruxelles, demeurant à Luxembourg.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de vingt mille francs, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Lahyr, V. Rotolo, P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 14 mai 1996, vol. 498, fol. 11, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G: Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 juin 1996.

J. Seckler.

(19781/231/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

MARNILUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 38.383.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt (20) mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Reno Tonelli, employé privé, demeurant à Luxembourg-Strassen, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société dénommée MARNILUX S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 38.383; ladite société a été constituée par acte du notaire soussigné en date du 23 octobre 1991, publié au Mémorial C, numéro 143 du 4 avril 1992,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 4 février 1993, publié au Mémorial C, numéro 225 du 17 mai 1993 et pour la dernière fois en date du 24 avril 1996 en voie de publication au Mémorial C;

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration de la Société, prise lors de sa réunion du 26 avril 1996,

une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1.- Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à deux cent mille francs suisses (CHF 200.000,-) représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de cent francs suisses (CHF 100,-) chacune, entièrement libérées.

2.- Qu'aux termes de l'alinéa 2 de l'article 5 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à trois cent mille francs suisses (CHF 300.000,-) représenté par 3.000 (trois mille) actions d'une valeur nominale de cent francs suisses (CHF 100,-) chacune.

L'alinéa 3 du même article 5 des statuts est libellé comme suit:

Le Conseil d'Administration est autorisé pendant une période de 5 ans prenant fin le 24 avril 2001, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital pourront être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer, soit entièrement soit partiellement, par des versements en espèces ou par des apports autres qu'en espèces, tels des apports en nature, des

titres, des créances, par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société.

Le Conseil d'Administration est expressément autorisé à réaliser tout ou partie du capital autorisé par l'incorporation de réserves disponibles dans le capital social. Le Conseil d'Administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette ou ces augmentations de capital. Chaque fois que le Conseil d'Administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article à la modification intervenue en même temps.

3.- Que dans sa réunion du 26 avril 1996 le conseil d'administration, a décidé de réaliser intégralement le capital autorisé de trois cent mille francs suisses (CHF 300.000,-) pour porter le capital souscrit de son montant actuel de deux cent mille francs suisses (CHF 200.000,-) à cinq cent mille francs suisses (CHF 500.000,-) par la création de trois mille (3.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent francs suisses (CHF 100,-) chacune, à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes, et d'accepter la souscription de ces nouvelles actions par la société de droit italien FINLOMBARDO S.r.l. qui souscrit à toutes les 3.000 actions nouvelles, moyennant une contribution en espèces de trois cent mille francs suisses (CHF 300.000,-)

l'actionnaire RADICI SUD COMMERCIALE S.r.l. ayant déclaré renoncer à son droit de souscription préférentiel, une copie de cette renonciation restera annexée aux présentes.

4.- La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La somme de trois cent mille francs suisses (CHF 300.000,-) se trouve être à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

5.- Que suite à la réalisation de cette augmentation, le capital se trouve porté à cinq cent mille francs suisses (CHF 500.000,-) de sorte que l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à cinq cent mille francs suisses (CHF 500.000,-) représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de cent francs suisses (CHF 100,-) chacune, entièrement libérées.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification de statuts.

Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, aux choix de l'actionnaire, dans les limites prévues par la loi. La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Evaluation – Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de l'augmentation de capital est évalué à 7.563.000,- LUF.

Les frais, dépenses, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes sont évalués à cent vingt mille francs (120.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation en langue du pays données au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Tonelli, J. Delvaux.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 mai 1996, vol. 824, fol. 58, case 10. – Reçu 75.630 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 juin 1996.

J. Delvaux.

(19788/208/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

MARNILUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 38.383.

Statuts coordonnés suite à un constat d'augmentation daté du 20 mai 1996, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 4 juin 1996.

J. Delvaux.

(19789/208/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

MERSCH & SCHMITZ CHAUFFAGE-SANITAIRES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8279 Holzem, 22, route de Capellen.
R. C. Luxembourg B 13.549.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 12, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 1996.

Pour MERSCH & SCHMITZ, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19794/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

MILLICOM INTERNATIONAL CELLULAR S.A., Société Anonyme.

Registered office: Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 40.630.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the twenty-second of May.
Before Us, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich.

Has appeared

Mr Tom Loesch, maître en droit, residing at Luxembourg, acting as special attorney in fact of the Board of Directors of the limited liability company, MILLICOM INTERNATIONAL CELLULAR S.A., having its registered office at Bertrange, 75, route de Longwy, incorporated on 16th June 1992 by a deed of Me Joseph Kerschen, notary residing then in Luxembourg-Eich, published in the Recueil Spécial du Mémorial C no 395 on 11th September 1992, the Articles of Incorporation of which have been amended by deeds of the prenamed notary Joseph Kerschen on 28th July 1992, published in the Recueil Spécial du Mémorial C no 395 on 11th September, 1992, and on 31st March, 1993, published in the Recueil Spécial du Mémorial C no 319 on 5th July, 1993, and by deeds of the notary Paul Decker of 30th December, 1993, published in the Recueil Spécial du Mémorial C no 151 on 20th April 1994, on 28th February 1994, and 7th March 1994, published in the Recueil Spécial du Mémorial C no 254 of 28th June 1994, on 14th April 1994, published in the Recueil Spécial du Mémorial C no 309 of 22 August 1994, on the 19th April 1995, published in the Recueil Spécial du Mémorial C no 376 on 8th August 1995, and on the 17th April 1996, in the process of publication in the Recueil Spécial du Mémorial C,

by virtue of the powers conferred upon him by decisions of the Board of Directors of the Company adopted on 21th March 1996. An excerpt of these decisions having been signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary shall remain attached to the present deed and be registered with the present deed.

The appearing person acting in its aforementioned capacity has requested the notary to record the following declarations and facts:

I. The authorized share capital of MILLICOM INTERNATIONAL CELLULAR S.A. (the «Company») is fixed at USD 200,000,000.- (two hundred million dollars of the United States of America) represented by 100,000,000 (one hundred million) shares of a nominal value of USD 2.- (two dollars of the United States of America) each;

II. The issued share capital of the Company is fixed at USD 139,479,968.- (one hundred thirty-nine million four hundred seventy-nine thousand nine hundred and sixty-eight dollars of the United States of America) divided into 69,739,984.- (sixty-nine million seven hundred thirty-nine thousand nine hundred eighty-four) shares of a nominal value of USD 2.- (two dollars of the United States of America) each, fully paid-in.

III. Article 5, paragraphs 4, 5 and 6 of the Articles of Incorporation of the Company read as follows:

«The board of directors is authorized and empowered to:

- realize any increase of the corporate capital within the limits of the authorized capital in one or several successive tranches, by the issuing of new shares, against payment in cash or in kind, by conversion of claims or in any other manner;
- determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares; and
- remove or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash.

This authorization is valid for a period of 5 (five) years from the date of publication of the present deed and it may be renewed by a general meeting of shareholders for those shares of the authorized corporate capital which up to then will not have been issued by the board of directors.

Following each increase of the corporate capital realized and duly stated in the form provided for by law, the second paragraph of this article 5 will be modified so as to reflect the actual increase; such modification will be recorded in authentic form by the board of directors or by any person duly authorized and empowered by it for this purpose.»

IV. By decisions adopted on 21th March, 1996 the Board of Directors has resolved to increase with effective value date 2nd May, 1996, within the limits of the authorized share capital, the issued capital by 69,046 new shares of a par value of USD 2.-, with a premium of USD 5. 7814.- per share, totalling a cash contribution of USD 537,275.- and to cancel the preferential subscription right of the Company's existing shareholders to subscribe to the new shares.

V. Proof has been given to the undersigned notary that the Company has received an amount of USD 537,275.- as subscription moneys for the newly issued and subscribed shares.

VI. Following the above-referred share capital increase article 5, paragraph 2, of the Articles of Incorporation of the Company be amended and shall forthwith read as follows:

«The Company has an issued capital of one hundred thirty-nine million six hundred eighteen thousand sixty United States dollars (USD 139,618,060.-) divided into sixty-nine million eight hundred nine thousand thirty (69,809,030) shares with a par value of two United States dollars (USD 2.-) per share, fully paid-in.»

Declaration – Valuation – Expenses

The undersigned notary declares, by application of Article 32-1 of the law on commercial companies of 10th August, 1915, as amended, that he has examined the conditions imposed by Article 26 of the afore-said law.

The afore-described increase of capital is valued at LUF 16,972,517.- (cours moyen du 22 mai 1996) (1.- USD = 31,592.- LUF).

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase is estimated at LUF 240,000.-.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above-named person, the present deed is worded in English followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergencies between the two versions, the English will be prevailing.

In faith of which, We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by name, civil status and residence, the said appearing person has signed the present original deed together with Us, the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire, de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

M. Tom Loesch, maître en droit, résidant à Luxembourg, agissant en qualité de mandataire spécial du Conseil d'Administration de la Société anonyme MILLICOM INTERNATIONAL CELLULAR S.A., ayant son siège social à Bertrange, 75, route de Longwy, constituée le 16 juin 1992, par acte de Me Joseph Kerschen, notaire, alors de résidence à Luxembourg-Eich, publié au Recueil Spécial du Mémorial C n° 395 du 11 septembre 1992, et dont les statuts ont été modifiés par actes du notaire prénommé Joseph Kerschen le 28 juillet 1992, publié au Recueil Spécial du Mémorial C n° 395 du 11 septembre 1992, et le 31 mars 1993, publié au Recueil Spécial du Mémorial C n° 319 du 5 juillet 1993, et par actes du notaire Paul Decker le 30 décembre 1993, publié au Recueil Spécial du Mémorial C n° 151 du 20 avril 1994, le 28 février 1994 et le 7 mars 1994, publiés au Recueil Spécial du Mémorial C n° 254 du 28 juin 1994, le 14 avril 1994, publié au Recueil Spécial du Mémorial C n° 309 du 22 août 1994, le 19 avril 1995, publié au Recueil Spécial du Mémorial C n° 376 du 8 août 1995, et le 17 avril 1996 en voie de publication au Recueil Spécial du Mémorial C,

en vertu des pouvoirs lui conférés par les décisions du Conseil d'Administration de la Société prises le 21 mars 1996. Un extrait des décisions paraphé ne varietur par le comparant et le notaire soussigné restera annexé à l'original du présent acte pour être soumis avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant agissant en sa qualité mentionnée ci-dessus a prié le notaire d'acter les déclarations et faits suivants:

I. Le capital social autorisé de MILLICOM INTERNATIONAL CELLULAR S.A. (la «Société») est fixé à USD 200.000.000,- (deux cent millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique) divisé en 100.000.000 (cent millions) d'actions d'une valeur nominale de USD 2,- (deux dollars des Etats-Unis d'Amérique) par action;

II. Le capital social émis de la Société est fixé à USD 139.479.968,- (cent trente-neuf millions quatre cent soixante-dix-neuf mille neuf cent soixante-huit dollars des Etats-Unis d'Amérique) divisé en 69.739.984 (soixante-neuf millions sept cent trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatre) actions d'une valeur nominale de USD 2,- (deux dollars des Etats-Unis d'Amérique) par action, toutes entièrement libérées.

III. Les alinéas 4,5 et 6 de l'article 5 des Statuts de la Société ont la teneur suivante:

«Le conseil d'administration est autorisé et mandaté de:

– réaliser toute augmentation du capital social dans les limites du capital social autorisé en une ou plusieurs tranches successives, par l'émission d'actions nouvelles, contre le paiement en espèces ou en nature, par conversion de créance ou de toutes autres manières;

– fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles; et

– supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires en cas d'émission d'actions contre paiement en espèces.

Cette autorisation est valable pour une durée de 5 (cinq) ans à compter de la date de publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires pour les actions du capital social autorisé qui jusqu'à ce moment n'auront pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans la forme prévue par la loi, le second alinéa de cet article 5 sera modifié de façon à refléter l'augmentation; une telle modification sera constatée par acte notarié par le conseil d'administration ou par toute personne dûment autorisée et mandatée par celui-ci à cette fin.»

IV. Par résolution adoptée le 21 mars 1996, le Conseil d'Administration a décidé, dans les limites du capital social autorisé, d'augmenter avec date d'effet au 2 mai 1996, le capital de la société de 69.046 actions d'une valeur nominale de USD 2,- avec une prime d'émission de 5.7814,- USD totalisant un apport en espèces de 537.275,- USD et d'annuler le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants de la société à l'occasion de la souscription des actions nouvelles.

V. La preuve que la société a reçu USD 537.275,- en souscription des actions nouvelles a été apportée au notaire soussigné.

VI. Suite à l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus, l'article 5, alinéa 2 des Statuts de la Société sera modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social émis de la Société est de cent trente-neuf millions six cent dix-huit mille soixante dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 139.618.060,-) divisé en soixante-neuf millions huit cent-neuf mille trente (69.809.030) actions d'une valeur nominale de deux dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 2,-) par action, toutes entièrement libérées.»

Déclaration – Evaluation – Dépenses

Le notaire soussigné déclare qu'en application de l'article 32-1 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée, il a examiné les conditions imposées par l'article 26 de la loi ci-avant mentionnée.

L'augmentation de capital ci-avant décrite est estimée à LUF 16.972.517,- (cours moyen du 22 mai 1996) (1,- USD = 31.592,- LUF).

Les frais, dépenses, rémunération et charges qui incombent à la Société en raison de la présente augmentation de capital, sont évalués à LUF 240.000,-.

Le notaire soussigné, connaissant la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française, étant entendu que, à la requête du comparant, la version anglaise primera en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français.

En foi de quoi Nous, notaire instrumentant, avons signé le présent acte à la date donnée en entête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu par le notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: T. Loesch, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 1996, vol. 91S, fol. 25, case 12. – Reçu 170.316 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 5 juin 1996.

P. Decker.

(19796/206/146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

MILlicom INTERNATIONAL CELLULAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange, 75, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 40.630.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 5 juin 1996.

*Pour la société
P. Decker
le notaire*

(19797/206/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

MECANICAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 46.165.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire statutaire
tenue à Luxembourg en date du 30 mai 1996 à 16.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires, les sociétés JUMPRUN INVESTMENTS LTD et WINDLINE INVESTMENTS LTD, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés CORPEN INVESTMENTS LIMITED et SAROSA INVESTMENTS LIMITED, avec siège social à Dublin, 38B Leeson Place (Irlande), ont été nommées comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Luxembourg, le 30 mai 1996.

*Pour MECANICAL HOLDING S.A.
COMFINTRUST S.A.
Agent domiciliaire
Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1996, vol. 480, fol. 8, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19792/646/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

MARISCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7525 Mersch, 1, rue de Colmar-Berg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le six mai.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1.- La société à responsabilité limitée NERDEN ET FILS, S.à r.l., constituée suivant acte notarié en date du 15 avril 1986, avec siège social à Beckerich, 10, route d'Arlon,

ici représentée par son gérant unique, Monsieur Paul Nerden, entrepreneur de construction, demeurant à Noerdange;

2.- Monsieur Pierre Toussaint, promoteur, demeurant à Mersch.

Lesquels comparants déclarent être, suite à des cessions de parts sous seing privé, les seuls associés de la société à responsabilité limitée MARISCA, S.à r.l., avec siège social à Mersch, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 17 juillet 1987, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 4 novembre 1987, numéro 310.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 15 décembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 11 juin 1990, numéro 189.

Les comparants ont prié le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Les associés ont transféré le siège social de L-7557 Mersch, 16, rue Mies à L-7525 Mersch, 1, rue de Colmar-Berg. Suite à ces cessions de parts sous seing privé, les parts sociales sont maintenant tenues comme suit:

1.- La société à responsabilité limitée NERDEN ET FILS, S.à r.l., avec siège à Beckerich	250 parts
2.- Monsieur Pierre Toussaint, promoteur, demeurant à Mersch	250 parts
Total:	500 parts

La démission de Madame Mathilde dite Tilly Hengen, comme gérante technique, est acceptée et décharge pleine et entière lui est donnée.

Monsieur Paul Nerden, entrepreneur de construction, demeurant à Noerdange, est nommé nouveau gérant technique.

La nomination de Monsieur Pierre Toussaint, promoteur, demeurant à Mersch, est maintenue.

La société sera engagée par la signature conjointe des deux gérants en toutes circonstances.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Nerden, P. Toussaint, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 8 mai 1996, vol. 399, fol. 16, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 mai 1996.

E. Schroeder.

(19785/228/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

MARISCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7525 Mersch, 1, rue de Colmar-Berg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 5 juin 1996.

E. Schroeder.

(19786/228/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

**MECANAIR S.A., Société Anonyme,
(anc. AIRLUX S.A.).**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 47.125.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 18, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 1996.

Pour MECANAIR S.A.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19790/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

MECANAIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 47.125.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 28 novembre 1995
tenue au siège de la société*

Sont présents: Monsieur Michel Coppens, détenteur de 100 actions, administrateur;

Monsieur Didier Dorange, détenteur de 100 actions, administrateur,

soit l'intégralité du capital.

La séance est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Michel Coppens qui désigne Monsieur Didier Dorange comme secrétaire.

L'assemblée se déclare valablement constituée et apte à délibérer.

Monsieur le président déclare ensuite que la présente assemblée générale a pour

Ordre du jour:

1. Démission d'un administrateur;
2. Nomination d'un administrateur.

Après échange de vues, l'assemblée prend successivement les résolutions suivantes:

1. A l'unanimité des voix, l'assemblée accepte la démission au poste d'administrateur de Monsieur Eric Schevenels, domicilié Clos du Van, 8 à 1325 Dion-Valmont, Belgique, avec effet au 27 novembre 1995.

2. A l'unanimité des voix, l'assemblée accepte la nomination de Monsieur Jean-Pol Antonus, domicilié rue de l'Etoile, 7 à 1301 Bierges, Belgique, en qualité d'administrateur, avec effet au 27 novembre 1995.

Son mandat ne sera pas rémunéré.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 10.30 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

D. Dorange

M. Coppens

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 18, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19791/514/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

MEIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 11.793.

Constituée par-devant M^e Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 8 février 1974, acte publié au Mémorial C n° 81 du 11 avril 1974, modifiée par-devant le même notaire en date du 19 décembre 1975, acte publié au Mémorial C n° 71 du 8 avril 1976, modifiée par-devant le même notaire en date du 21 décembre 1977, acte publié au Mémorial C n° 37 du 27 février 1978.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1996, vol. 480, fol. 7, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MEIR S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(19793/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

MILAGRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 38.679.

Le bilan au 31 mars 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 11, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

MILAGRO S.A.

Société Anonyme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(19795/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

MONTRA INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 36.935.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 11, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

MONTRA INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Société Anonyme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(19798/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

MUSEUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.

R. C. Luxembourg B 47.660.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 1996, vol. 479, fol. 102, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1996.

SANNE & CIE, S.à r.l.

Signature

(19799/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

PINEMONT TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 48.503.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le deux mai.
Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PINEMONT TRUST S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 27 juillet 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 495 du 1^{er} décembre 1994.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Ole Roed, conseiller économique, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire, Monsieur Nico Birchen, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Mademoiselle Marion Lemke, employée privée, demeurant à Trèves (Allemagne).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation de capital à concurrence de treize millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (13.750.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) à quinze millions de francs luxembourgeois (15.000.000,- LUF) par la souscription et l'émission de onze mille (11.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (1.250,- LUF) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2. Souscription et libération de la totalité des actions nouvelles par un des actionnaires, les autres actionnaires renonçant à leur droit de souscription préférentiel.

3. Augmentation du capital autorisé à vingt-cinq millions de francs luxembourgeois (25.000.000,- LUF).

4. Modification afférente de l'article 5 des statuts.

5. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de treize millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (13.750.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) à quinze millions de francs luxembourgeois (15.000.000,- LUF) par la souscription et l'émission de onze mille (11.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (1.250,- LUF) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Souscription et libération

Les actionnaires actuels ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel, est alors intervenu aux présentes: Monsieur Endre Rösjö, administrateur de sociétés, demeurant à Londres, lequel déclare souscrire les onze mille (11.000) actions nouvelles.

Les onze mille (11.000) actions nouvelles ont été intégralement libérées moyennant un versement en espèces, de sorte que la somme de treize millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (13.750.000,- LUF) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ce qui a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Ladite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital autorisé à vingt-cinq millions de francs luxembourgeois (25.000.000,- LUF).

Troisième résolution

Suite à ce qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier et le deuxième alinéa de l'article 5 des statuts qui auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} et 2^e alinéa.** Le capital social est fixé à quinze millions de francs luxembourgeois (15.000.000,- LUF), représenté par douze mille (12.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (1.250,- LUF) chacune.

Le capital autorisé est fixé à vingt-cinq millions de francs luxembourgeois (25.000.000,- LUF), représenté par vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (1.250,- LUF) chacune.»

Les pouvoirs accordés au conseil d'administration lors de la constitution de la société, le 27 juillet 1994, sont élargis en conséquence.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ cent quatre-vingt-dix mille francs (190.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: O. Roed, N. Birchen, M. Lemke, E. Rösjö, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 1996, vol. 90S, fol. 85, case 10. – Reçu 137.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 4 juin 1996.

G. Lecuit.

(19814/220/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

PINEMONT TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 48.503.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 4 juin 1996.

G. Lecuit.

(19815/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

PLAGEFIN, PLACEMENT, GESTION, FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 9.449.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le quinze mai.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société anonyme PLAGEFIN, PLACEMENT, GESTION, FINANCE HOLDING S.A. (ci-après dénommée PLAGEFIN), constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Mersch, en date du 5 février 1971, publié au Mémorial C, Recueil Spécial n° 80 du 11 juin 1971. Les statuts ont été modifiés suivant actes des 31 janvier 1978, 10 mars 1978, 20 août 1979, 9 octobre 1980, 28 août 1986, 23 décembre 1987, 6 décembre 1991, 14 juillet 1993 et 27 juillet 1995, publiés au Mémorial, Recueil Spécial C, n° 80 du 11 juin 1971, n° 60 du 25 mars 1978, n° 115 du 2 juin 1978, n° 264 du 15 novembre 1979, n° 267 du 19 novembre 1980, n° 322 du 19 novembre 1986, n° 87 du 2 avril 1988, n° 219 du 23 mai 1992, n° 472 du 12 octobre 1993 et n° 536 du 20 octobre 1995.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Yves Prussen, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.

Est désigné comme secrétaire et scrutateur Monsieur Paul Vouel, maître en droit, demeurant à Rumelange.

Le bureau étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Augmentation du capital de PLAGEFIN à concurrence de deux cent mille francs français (200.000,- FRF) à souscrire par la société à responsabilité limitée de droit néerlandais COMPAGNIE OTTOMANE D'INVESTISSEMENT B.V. contre l'apport de cent huit (108) parts sociales de OTTOMAN FINANCIAL SERVICES, une unlimited company de droit anglais, établie et ayant son siège à King William House, 2A Eastcheap, London EC3M 1AA et émission à la COMPAGNIE OTTOMANE D'INVESTISSEMENT B.V. de 400 (quatre cents) actions supplémentaires de PLAGEFIN.

2) Souscription et libération des actions à émettre conformément à la résolution précédente.

3) Modification conséquente de l'article 5 des statuts.

II.- Les actionnaires présents et représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte ensemble avec les procurations.

III.- L'intégralité du capital social est représentée à la présente assemblée.

IV.- Il en résulte que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour sus-indiqué.

Après délibération, l'assemblée a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital émis de la Société à concurrence de deux cent mille francs français (200.000,- FRF) pour le porter à cinquante-quatre millions quatre cent cinquante-sept mille francs français (54.457.000,- FRF) par l'émission de quatre cents (400) actions nouvelles.

De l'accord de tous les actionnaires, les quatre cents (400) actions nouvelles à émettre ont toutes été souscrites par COMPAGNIE OTTOMANE D'INVESTISSEMENT B.V., une société à responsabilité limitée de droit néerlandais, ayant son siège social à Haaksbergweg 19, Amsterdam Zuidoost, Pays-Bas, qui est intervenue à la présente assemblée par l'intermédiaire de son mandataire,

Monsieur Yves Prussen, préqualifié, agissant en vertu d'une procuration datée du 15 mai 1996 qui restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les actions ainsi souscrites ont été libérées intégralement par apport de cent huit (108) parts sociales de OTTOMAN FINANCIAL SERVICES, une unlimited company de droit anglais, établie et ayant son siège à King William House, 2A Eastcheap, London EC3M 1AA, ces parts sociales représentant l'intégralité du capital de cette société.

Il a été justifié de ce transfert de parts sociales au notaire instrumentant.

Cet apport en nature a été examiné par FIDUCIAIRE GENERALE DU LUXEMBOURG, réviseurs agréés, établie à Luxembourg, conformément à un rapport daté du 15 mai 1996 qui restera annexé au présent acte et sera soumis avec cet acte à la formalité de l'enregistrement, dont la conclusion a la teneur suivante:

«Conformément à l'article 32-1 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, nous avons examiné l'apport décrit ci-avant.

Sur base des différentes procédures d'évaluation qui ont été appliquées, que nous avons considérées comme adéquates, nous n'avons aucune raison de croire que la valeur de FRF 200.000,- attribuée aux parts sociales, de OTTOMAN FINANCIAL SERVICES faisant l'objet d'un apport en nature à PLAGEFIN, PLACEMENT, GESTION, FINANCE HOLDING S.A. n'est pas au moins égale à la valeur nominale des actions à émettre en rémunération de l'apport précité, c'est-à-dire 400 actions intégralement libérées d'une valeur nominale de FRF 500,- chacune.»

Deuxième résolution

A la suite de la première résolution, le premier alinéa de l'article 5 est modifié comme suit:

«Le capital social de la société est fixé à cinquante-quatre millions quatre cent cinquante-sept mille francs français (54.457.000,- FRF) représenté par cent huit mille neuf cent quatorze (108.914) actions d'une valeur nominale de cinq cents francs français (500,- FRF) par action.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le président a levé la séance.

Tous les frais et honoraires dus en vertu des présentes sont à la charge de la société.

Dépenses

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite de son augmentation de capital, s'élève approximativement à 50.000 francs luxembourgeois.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Y. Prussen, P. Vouel, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 91S, fol. 8, case 7. – Reçu 12.140 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 1996.

P. Frieders.

(19816/212/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

PLAGEFIN, PLACEMENT, GESTION, FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 9.449.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 1996.

P. Frieders.

(19817/212/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

TREVOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.

R. C. Luxembourg B 47.666.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 1996, vol. 479, fol. 102, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1996.

SANNE & CIE, Sà r.l.

Signature

(19862/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

TACOMER INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 13, boulevard Royal.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg
 en date du 29 mai 1996*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- décharge pleine et entière a été donnée à Monsieur Guy Waltener, commissaire aux comptes démissionnaire, à Monsieur Lex Benoy, Madame Tania Strasser et Madame Véronique Reckinger, administrateurs démissionnaires, de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions;
- Monsieur Lex Benoy a été nommé commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Guy Waltener;
- les sociétés CORPORATE MANAGEMENT CORP., CORPORATE COUNSELORS LTD et CORPORATE ADVISORY SERVICES LTD, ont été nommées administrateurs de la société;
- le siège social est transféré au 13, boulevard Royal, Luxembourg.

Luxembourg, le 30 mai 1996.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 15, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19847/614/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

RENROC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Zithe.

R. C. Luxembourg B 38.228.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le huit mai.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

Se sont réunis en assemblée générale extraordinaire les actionnaires de RENROC HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg-Ville, R.C. Luxembourg n° B 38.228, constituée suivant acte reçu par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 18 septembre 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 2 avril 1992, numéro 120.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire Jacques Delvaux, en date du 7 mars 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 27 juin 1995, numéro 294.

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures et est présidée par Maître Charles Ossola, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire, Madame Alba Scherer, employée privée, demeurant à Filsdorf.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur, Maître François Brouxel, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi formé dresse la liste de présence qui, après avoir été signée par les actionnaires présents ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal.

Le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

Conformément à la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social de cent cinquante-huit millions de francs luxembourgeois (158.000.000,- LUF) sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour sans qu'il y ait eu des convocations préalables.

Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

Ordre du Jour:

1.- Réduction du capital social souscrit à concurrence de cinquante-huit millions de francs luxembourgeois (58.000.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de cent cinquante-huit millions de francs luxembourgeois (158.000.000,- LUF) à cent millions de francs luxembourgeois (100.000.000,- LUF) par remboursement en espèces aux actionnaires moyennant destruction de cinq cent quatre-vingt mille (580.000) actions d'une valeur nominale de cent francs luxembourgeois (100,- LUF) par action.

2.- Modification de l'article 3 des statuts pour le mettre en concordance avec la réduction de capital envisagée.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote séparé et unanime les décisions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de cinquante-huit millions de francs luxembourgeois (58.000.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de cent cinquante-huit millions de francs luxembourgeois (158.000.000,- LUF) à cent millions de francs luxembourgeois (100.000.000,- LUF) par remboursement en espèces aux actionnaires d'une somme de cent francs luxembourgeois (100,- LUF) par action, soit cinquante-huit millions de francs luxembourgeois (58.000.000,- LUF) au total et moyennant destruction de cinq cent quatre-vingt mille (580.000) actions d'une valeur nominale de cent francs luxembourgeois (100,- LUF) par action.

Lors du remboursement aux actionnaires, les dispositions de l'article 69 de la loi du 10 août 1915, telle qu'amendée, devront être observées par la société.

Deuxième résolution

L'assemblée décide à la suite des décisions prises de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante dans la version anglaise:

«The company's subscribed capital is set at one hundred million Luxembourg Francs (100,000,000,- LUF), represented by one million (1.000.000) shares with a par value of one hundred Luxembourg Francs (100,- LUF) per share, which have been entirely paid in.

The corporation may, to extent and under terms permitted by law redeem its own shares.»

Dans la version française:

Le capital social souscrit est fixé à cent millions de francs luxembourgeois (100.000.000,- LUF), représenté par un million (1.000.000) d'actions d'une valeur nominale de cent francs luxembourgeois (100,- LUF) par action, intégralement libérées.

La société est autorisée, dans les termes et conditions de la loi, à racheter ses propres actions.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de conférer au conseil d'administration tous pouvoirs pour effectuer ledit remboursement aux actionnaires.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société aux résolutions prises à la présente assemblée, est évalué à environ trente mille francs luxembourgeois (30.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le président a clôturé l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Ossola, A. Scherer, F. Brouxel, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 13 mai 1996, vol. 399, fol. 19, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 mai 1996.

E. Schroeder.

(19830/228/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

RENROC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Zithe.

R. C. Luxembourg B 38.228.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch le 6 juin 1996.

E. Schroeder.

(19831/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

RADICI POLIESTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 54.207.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt et un mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée RADICI POLIESTER S.A., ayant son siège social à Luxembourg, avenue de la Liberté numéro 62.

La société RADICI POLIESTER S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 février 1996, en voie de publication au Mémorial C.

Ladite société a un capital social actuel de 1.250.000,- LUF, représenté par 1.000 actions de 1.250,- LUF chacune, entièrement libérées et souscrites.

L'assemblée est présidée par Monsieur Reno Tonelli, employé de banque, demeurant à Strassen.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Mademoiselle Elena Di Caro, employée de banque, demeurant à Luxembourg.

Il appelle aux fonctions de scrutateur, Madame Sabine Wingel, employée de banque, demeurant à Arlon.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les 1.000 actions représentatives de l'intégralité du capital social de 1.250.000,- LUF sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Instauration d'un capital autorisé de cinquante millions de francs luxembourgeois (LUF 50.000.000,-) à côté du capital souscrit, représenté par quarante mille (40.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (LUF 1.250,-) chacune, avec pouvoir au Conseil d'Administration, pendant une période de 5 ans prenant fin le 21 mai 2001, d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations pourront être souscrites et émises sous forme d'actions, avec ou sans prime d'émission, à libérer par des versements en espèces ou par des apports autres qu'en espèces, tels des apports en nature, des titres, des créances, par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société et autorisation expresse au Conseil d'Administration à réaliser tout ou partie du capital autorisé par l'incorporation de réserves disponibles dans le capital social.

2) Autorisation au Conseil d'Administration de déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de la ou des augmentations de capital et autorisation au Conseil d'Administration de faire constater authentiquement chaque augmentation du capital social et de faire adapter, en même temps, l'article 5 des statuts aux changements intervenus.

3) Modification de l'article 5 des statuts en vue de lui donner la teneur suivante:

«Art. 5. Le capital social souscrit de la société est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (LUF 1.250,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

A côté du capital souscrit, la société a un capital autorisé de cinquante millions de francs luxembourgeois (LUF 50.000.000,-), représenté par quarante mille (40.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (LUF 1.250,-) chacune.

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de 5 ans prenant fin le 21 mai 2001, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations pourront être souscrites et émises sous forme d'actions, avec ou sans prime d'émission, à libérer, soit entièrement, soit partiellement, par des versements en espèces ou par des apports autres qu'en espèces, tels des apports en nature, des titres, des créances, par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société. Le conseil d'administration est expressément autorisé à réaliser tout ou partie du capital autorisé par l'incorporation de réserves disponibles dans le capital social. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette ou de ces augmentations de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article à la modification intervenue en même temps.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.»

4. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris, à l'unanimité des voix et séparément, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide d'instaurer un capital autorisé de cinquante millions de francs luxembourgeois (LUF 50.000.000,-) à côté du capital souscrit, représenté par quarante mille (40.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (LUF 1.250,-) chacune, avec pouvoir au Conseil d'Administration, pendant une période de 5 ans prenant fin le 21 mai 2001, d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations pourront être souscrites et émises sous forme d'actions, avec ou sans prime d'émission, à libérer par des versements en espèces ou par des apports autres qu'en espèces, tels des apports en nature, des titres, des créances, par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société et autorisation expresse au Conseil d'Administration à réaliser tout ou partie du capital autorisé par l'incorporation de réserves disponibles dans le capital social.

Deuxième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de la ou des augmentations de capital. L'assemblée autorise le Conseil d'Administration à faire constater authentiquement chaque augmentation du capital social et à faire adapter, en même temps, l'article 5 des statuts aux changements intervenus.

Troisième résolution

L'assemblée, suite aux résolutions qui précèdent, décide de modifier l'article 5 des statuts en vue de lui donner la teneur suivante:

«Art. 5. Le capital social souscrit de la société est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (LUF 1.250,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

A côté du capital souscrit, la société a un capital autorisé de cinquante millions de francs luxembourgeois (LUF 50.000.000,-), représenté par quarante mille (40.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (LUF 1.250,-) chacune.

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de 5 ans prenant fin le 21 mai 2001, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations pourront être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer, soit entièrement, soit partiellement, par des versements en espèces ou par des apports autres qu'en espèces, tels des apports en nature, des titres, des créances, par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société. Le conseil d'administration est expressément autorisé à réaliser tout ou partie du capital autorisé par l'incorporation de réserves disponibles dans le capital social. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette ou de ces augmentations de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article à la modification intervenue en même temps.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.»

Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue des comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Di Caro, S. Wingel, R. Tonelli, J. Delvaux.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 mai 1996, vol. 824, fol. 60, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 5 juin 1996.

J. Delvaux.

(19825/208/124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

RADICI POLIESTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 54.207.

Statuts coordonnés suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 mai 1996, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 5 juin 1996.

J. Delvaux.

(19826/208/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

TECHNOFORGE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3754 Rumelange, 17, rue de l'Usine.

R. C. Luxembourg B 35.760.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

Les associés uniques de la société à responsabilité limitée TECHNOFORGE, avec siège social à Rumelange, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 35.760, à savoir:

1. KIHN, société anonyme, avec siège social à Rumelange, ici représentée par Monsieur Jean-Pierre Allegrucci, directeur de sociétés, demeurant à Schifflange, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Rumelange, le 20 mai 1996, détenant cinq mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	5.999
2. COGIFER INDUSTRIES S.A., société anonyme de droit français, ayant son siège social à Croissy/Seine (France), ici représentée par Monsieur Jean-Pierre Allegrucci, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Croissy/Seine (France), le 3 mai 1996, détenant une part sociale	1
Total: six mille parts sociales	6.000
de dix mille (10.000,-) francs luxembourgeois chacune, représentant le capital social de soixante millions (60.000.000,-) de francs luxembourgeois.	

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- Les associés conviennent de faire abstraction des règles formelles concernant la tenue des assemblées générales extraordinaires, telles que convocation, ordre du jour et composition du bureau, les résolutions à prendre leur étant parfaitement connues.

II.- Suivant cession sous seing privé, datée à Rumelange, en date du 20 mai 1996, COGIFER INDUSTRIES S.A., préqualifiée, a cédé une (1) part sociale de ladite société à KIHN, préqualifiée.

Le transfert des titres est réputé être fait au premier janvier 1996 de telle sorte que tous les actes de la société TECHNOFORGE conclus depuis cette date sont réputés être faits pour compte de la société KIHN.

Un exemplaire de cette cession de part sociale restera ci-annexée.

Monsieur Gérard Testart, demeurant à Andresy (France),

Monsieur Guy Delorme, demeurant à Andresy (France),

Monsieur Klaus Dieter Schwartz, demeurant à Paris (France),

Monsieur Jean-Marie Toubeau, demeurant à Paris (France),

agissant en leur qualité d'administrateurs de la société à responsabilité limitée TECHNOFORGE, ici représenté par Monsieur Jean-Pierre Allegrucci, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Rumelange, le 20 mai 1996, ci-annexée, déclarent accepter cette cession au nom de la société, conformément à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

III.- KIHN, préqualifiée, représentée comme il est dit ci-avant, décide qu'en sa qualité de seul propriétaire de toutes les parts sociales de la société à responsabilité limitée TECHNOFORGE, de dissoudre par les présentes ladite société.

IV.- KIHN, préqualifiée, déclare que le passif a été apuré et reconnaît se trouver investie de l'actif de la société dissoute, dont la liquidation se trouve ainsi clôturée, sans préjudice du fait qu'elle restera tenue de tout passif éventuel et non connu à ce jour.

V.- Décharge est donnée au conseil d'administration et au réviseur d'entreprises actuellement en fonction.

VI.- Les livres et documents sociaux resteront déposés pendant le délai légal à l'ancien siège social de la société à Rumelange, 17, rue de l'Usine.

Frais

Les frais et charges incombant à la société en raison des présentes sont estimés à environ vingt-cinq mille (25.000,-) francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-P. Allegrucci, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 1996, vol. 91S, fol. 22, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 1996.

R. Neuman.

(19848/226/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

TRADE AND MANUFACTURING INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Zithe.

R. C. Luxembourg B 44.952.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le huit mai.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée TRADE AND MANUFACTURING INVESTMENT S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 6, rue Zithe, société constituée suivant acte reçu par Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie en date du 6 septembre 1993,

statuts publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 521 du 30 octobre 1993,

société immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 44.952.

L'assemblée est ouverte à 10.15 heures sous la présidence de Maître Charles Ossola, avocat, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire, Madame Alba Scherer, employée privée, demeurant à Filsdorf.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Maître François Brouxel, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Lecture des comptes arrêtés au 31 décembre 1995.
- 2.- Lecture du rapport du conseil d'administration concernant l'exercice social 1995.
- 3.- Lecture du rapport du commissaire aux comptes concernant les comptes arrêtés au 31 décembre 1995.
- 4.- Approbation des comptes.
- 5.- Affectation des résultats.
- 6.- Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 7.- Mise en liquidation de la société.
- 8.- Nomination d'un liquidateur.
- 9.- Détermination des pouvoirs du liquidateur.
- 10.- Fixation de la rémunération du liquidateur.

II.- Que tous les actionnaires sont présents ou représentés ainsi qu'il ressort d'une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement, après avoir été signée par les actionnaires présents, respectivement représentés.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée, il a pu être fait abstraction des convocations prévues par la loi, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes arrêtés au 31 décembre 1995, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes tels que présentés.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit les résultats de l'exercice 1995:

La perte de sept cent vingt et un mille six cent vingt-cinq virgule quatre-vingt-un U.S. dollars (721.625,81 USD) est reportée à nouveau.

Troisième résolution

L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours des exercices 1995 et 1996 ainsi qu'au commissaire aux comptes pour leur mandat.

Quatrième résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur, Monsieur Jean-Louis Bourguet, directeur, demeurant à Bordeaux.

Sixième résolution

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser l'inventaire et peut se référer aux écritures de la société.

Il peut sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il déterminera et pour la durée qu'il fixera.

Septième résolution

Le liquidateur sera rémunéré conformément aux usages de la place.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.30 heures.

Frais

Le montant des frais, rémunérations et charges incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de trente mille francs luxembourgeois (30.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Ossola, A. Scherer, F. Brouxel, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 13 mai 1996, vol. 399, fol. 19, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 mai 1996.

E. Schroeder.

(19856/228/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

TRANSFLUVIA, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 7, rue de Bitburg.

R. C. Luxembourg B 30.579.

Les compes annuels au 31 décembre 1994, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des associés et enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 1996, vol. 479, fol. 102, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour TRANSFLUVIA, GmbH

Signature

(19857/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

TICON-GROUP, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 25.923.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 12, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 juin 1996.

Pour TICON-GROUP, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(19852/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

TOP SARCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.318.

Extrait du procès-verbal de la réunion des associés qui s'est tenue le 22 mars 1996

Les associés décident, à l'unanimité, de transférer le siège social de la société du 21, rue du Fort Elisabeth, L-1463 Luxembourg, au 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Pour copie conforme

D. Preillon J.-C. Chétine

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 15, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19854/643/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

YASUDA TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 30.325.

EXTRAIT

Le conseil d'administration de la banque a nommé Monsieur Masanori Okano en remplacement de Monsieur Kazukuni Okui en tant que directeur général adjoint de la banque avec le pouvoir d'engager par sa signature individuelle la banque pour tout ce qui concerne la gestion journalière et la représentation de la banque sous ce rapport.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 9, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19871/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

FONDATION WAGENER-ETTINGER ROBERT, Etablissement d'utilité publique.

Article: 500.3.21 / 2000.3.21.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1995

<i>Actif</i>		<i>Passif</i>	
A) <i>Actif immobilisé</i>		Don initial 1992	9.743.000
		Don 1993	44.202.099
		Total	53.945.099
B) <i>Actif circulant</i>		Résultat des années antérieures	2.946.014
Compte courant BCEE	125.450	Résultat de l'exercice 1995	819.113
800 Luxcash-LUF Sicav-A-Cap	57.716.800	Dépenses à payer	132.024
	<u>57.842.250</u>		<u>57.842.250</u>

COMPTES DE BILAN

Compte	Libellé	Total		Solde	Solde		Total
		Débit	Crédit		Débit	Crédit	
400403000	Dépenses à payer	59.461	191.485	0	132.024		0
410413000	Libéralités à recevoir	0	0	0	0		0
506001000	Luxcash-LUF Sicav-A-Cap	57.716.800	0	57.716.800	0		0
512101000	Compte courant BCEE	59.167.101	59.041.651	125.450	0		0
512102000	Compte à terme BCEE	58.809.368	58.809.368	0	0		0
599900000	Bilan de la fortune au 1.1.95	59.461	56.950.574	0	56.891.113		0
***	Totaux comptes de bilan	<u>175.812.191</u>	<u>174.993.078</u>	<u>57.842.250</u>	<u>57.023.137</u>		<u>0</u>
***	Solde du bilan = 819.113						

BALANCE GENERALE

Compte	Libellé	Total	Total	Solde	Solde	Total
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	T.V.A.
400403000	Dépenses à payer	59.461	191.485	0	132.024	0
410413000	Libéralités à recevoir	0	0	0	0	0
506001000	Luxcash-LUF Sicav-A-Cap	57.716.800	0	57.716.800	0	0
512101000	Compte courant BCEE	59.167.101	59.041.651	125.450	0	0
512102000	Compte à terme BCEE	58.809.368	58.809.368	0	0	0
599900000	Bilan de la fortune au 1.1.95	59.461	56.950.574	0	56.891.113	0
602210000	Combustible	0	0	0	0	0
602250000	Fournitures de bureau	0	0	0	0	0
606100000	Fournitures d'électricité	0	0	0	0	0
610614000	Frais de séjour Fond. Pescatore . .	311.815	0	311.815	0	0
610615000	Charges testamentaires	12.500	0	12.500	0	0
610618000	Affectation des libéralités	8.000	0	8.000	0	0
610618001	Affect. des lib. - Mme Paulus	20.060	0	20.060	0	0
610618002	Affect. des lib. - M. Sadler	18.816	0	18.816	0	0
610618003	Affect. des lib. - Mme Moris	56.404	0	56.404	0	0
610618004	Affect. des lib. - Mme Kriz J.	234.330	0	234.330	0	0
610618005	Affect. des lib. - M. Leuck Albert . .	138.672	0	138.672	0	0
610618006	Affect. des lib. - Mme Massard	18.816	0	18.816	0	0
610618007	Affect. des lib. - M. Sadeler M.	73.584	0	73.584	0	0
610618008	Affect. des lib. - Mme Schwinnen . .	226.464	0	226.464	0	0
610618009	Affect. des lib. - Mme Leyder	115.420	0	115.420	0	0
610618010	Affect. des lib. - Mme Bach Marg. . .	52.965	0	52.965	0	0
610618011	Affect. des lib. - Mme Gillen M. . . .	22.176	0	22.176	0	0
610618012	Affect. des lib. - Mme Nether A. . . .	35.960	0	35.960	0	0
610618013	Affect. des lib. - Mme Trausch	196.452	0	196.452	0	0
610618014	Affect. des lib. - Mme Damming S. . .	99.884	0	99.884	0	0
610618015	Affect. des lib. - Mme Demuth Ann . .	123.648	0	123.648	0	0
610618016	Affect. des lib. - M. Lanners R.	25.985	0	25.985	0	0
610618017	Affect. des lib. - M. Magoga E.	37.736	0	37.736	0	0
620622000	Honoraires	0	0	0	0	0
626000000	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0
627100000	Frais d'achat/vente s/Titres	57.222	0	57.222	0	0
628000000	Frais de banque	120	0	120	0	0
630635000	Frais de succession	0	0	0	0	0
630640000	Frais de publication	5.585	0	5.585	0	0
663001000	Intérêts déb. compte-courant	0	0	0	0	0
763001000	Intérêts créd. compte-courant	0	7.159	0	7.159	0
763002000	Intérêts de compte à terme	0	2.209.368	0	2.209.368	0
764000000	Gains sur Titres	0	495.200	0	495.200	0
771771300	Recettes de dons et de legs	0	0	0	0	0
***	Totaux Balance Générale	<u>177.704.805</u>	<u>177.704.805</u>	<u>59.734.864</u>	<u>59.734.864</u>	<u>0</u>

COMPTE D'EXPLOITATION

Compte	Libellé	Total	Total	Solde	Solde	Total
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	T.V.A.
602210000	Combustible	0	0	0	0	0
602250000	Fournitures de bureau	0	0	0	0	0
606100000	Fournitures d'électricité	0	0	0	0	0
610614000	Frais de séjour Fond. Pescatore . .	311.815	0	311.815	0	0
610615000	Charges testamentaires	12.500	0	12.500	0	0
610618000	Affectation des libéralités	8.000	0	8.000	0	0
610618001	Affect. des lib. - Mme Paulus	20.060	0	20.060	0	0
610618002	Affect. des lib. - M. Sadeler	18.816	0	18.816	0	0
610618003	Affect. des lib. - Mme Moris	56.404	0	56.404	0	0
610618004	Affect. des lib. - Mme Kriz J.	234.330	0	234.330	0	0
610618005	Affect. des lib. - M. Leuck Albert . .	138.672	0	138.672	0	0
610618006	Affect. des lib. - Mme Massard	18.816	0	18.816	0	0
610618007	Affect. des lib. - M. Sadeler M.	73.584	0	73.584	0	0
610618008	Affect. des lib. - Mme Schwinnen . .	226.464	0	226.464	0	0
610618009	Affect. des lib. - Mme Leyder	115.420	0	115.420	0	0
610618010	Affect. des lib. - Mme Bach Marg. . .	52.965	0	52.965	0	0
610618011	Affect. des lib. - Mme Gillen M. . . .	22.176	0	22.176	0	0

610618012	Affect. des lib. - Mme Nether A. . .	35.960	0	35.960	0	0
610618013	Affect. des lib. - Mme Trausch . . .	196.452	0	196.452	0	0
610618014	Affect. des lib. - Mme Damming S. .	99.884	0	99.884	0	0
610618015	Affect. des lib. - Mme Demuth Ann	123.648	0	123.648	0	0
610618016	Affect. des lib. - M. Lanners R. . . .	25.985	0	25.985	0	0
610618017	Affect. des lib. - M. Magoga E.	37.736	0	37.736	0	0
620622000	Honoraires	0	0	0	0	0
626000000	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0
627100000	Frais d'achat/vente s/Titres	57.222	0	57.222	0	0
628000000	Frais de banque	120	0	120	0	0
630635000	Taxe de succession	0	0	0	0	0
630640000	Frais de publication	5.585	0	5.585	0	0
663001000	Intérêts déb. compte-courant	0	0	0	0	0
763001000	Intérêts créd. compte-courant	0	7.159	0	7.159	0
763002000	Intérêts de compte à terme	0	2.209.368	0	2.209.368	0
764000000	Gains sur Titres	0	495.200	0	459.200	0
771771300	Recettes de dons et de legs	0	0	0	0	0
***	Total Compte de Profits et Pertes	<u>1.892.614</u>	<u>2.711.727</u>	<u>1.892.614</u>	<u>2.711.727</u>	<u>0</u>
***	Solde de Profits et Pertes					
	= - 819.113					

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 16, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19873/000/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

**IGREJA UNIVERSAL DO REINO DE DEUS
(EGLISE UNIVERSELLE DU REGNE DE DIEU), Association sans but lucratif.**

Siège social: L-2560 Luxembourg, 24, rue de Strasbourg.

Statuts publiés au Mémorial C, n° 407 du 25 août 1995, pages 19515 - 19517.

Il résulte de plusieurs résolutions d'une assemblée générale extraordinaire tenue en date du 18 mai 1996 que les statuts de l'association sans but lucratif IGREJA UNIVERSAL DO REINO DE DEUS (EGLISE UNIVERSELLE DU REGNE DE DIEU), A.s.b.l., ont été modifiés suivant les résolutions suivants:

Première résolution

Le contenu de l'article 5 des statuts est abrogé et est remplacé par le texte suivant:

L'association est administrée par un conseil d'administration de quatre membres au moins, membres ou non de l'association, dont un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier, élus par l'assemblée générale des membres effectifs à la majorité simple pour un terme maximal de quatre ans, renouvelables une ou plusieurs fois. Le conseil d'administration a tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés à l'assemblée générale par les statuts ou la loi.

Le conseil d'administration représente l'association vis-à-vis des tiers. Le vice-président du conseil d'administration est investi de la fonction de délégué à la gestion journalière de l'association. Le conseil d'administration élabore des règlements internes.

Le conseil d'administration délibère valablement sur les objets portés à l'ordre du jour, lorsque la moitié de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité des voix exprimées. En cas de parité de voix, celle du président ou, à défaut, celle du vice-président, est prépondérante.

La signature conjointe du président et d'un autre administrateur, ou la seule signature du délégué à la gestion journalière de l'association, engagent valablement l'association envers les tiers.

Le secrétaire est tenu de faire les procès-verbaux des séances du conseil et de l'assemblée générale, qui doivent être signés par le président et un administrateur.

Dans le cas où un membre du conseil démissionne, le conseil peut le remplacer par cooptation.

Deuxième résolution

La deuxième phrase de l'alinéa cinq de l'article 6 des statuts est abrogé et est remplacée par le texte suivant:

Celle-ci sera valablement engagée quant aux mouvements financiers par la signature conjointe du président et d'un autre administrateur ou par la seule signature du délégué à la gestion journalière de l'association.

Troisième résolution

Le dernier alinéa de l'article 7 des statuts est abrogé et est remplacé par le texte suivant:

Les membres de l'association ne peuvent pas se voir attribuer une part quelconque des biens de l'association, en dehors de la reprise éventuelle de leurs apports.

Luxembourg, le 18 mai 1996.

Certifié exact
D. Mar Bento

Le président du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 1996, vol. 480, fol. 3, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(19874/000/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

TRANSNATIONAL FREIGHT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.877.

Le bilan au 30 septembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 11, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 juin 1996.

TRANSNATIONAL FREIGHT S.A.
J.-E. Lebas J.-R. Bartolini
Administrateur Administrateur

(19858/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

TREFE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 40.669.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1996, vol. 480, fol. 16, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau ITL (31.846.717)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 juin 1996.

Signature.

(19861/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

T.S.C. FISHING DISTRIBUTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 131, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 43.331.

EXTRAIT

Suivant acte de cession de parts reçu par Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 7 mai 1996, numéro 693 du répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 mai 1996, vol. 824, fol. 43, case 10, de la société à responsabilité limitée T.S.C. FISHING DISTRIBUTION, S.à r.l., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 131, rue de Hollerich, constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire prédit en date du 19 mars 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial n° 269 du 5 juin 1993 et modifiée suivant acte reçu par le notaire prédit en date du 26 avril 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial n° 355 du 5 août 1993, au capital social d'un million de francs (1.000.000,-), les parts sociales se répartissent comme suit:

- | | |
|--|----------|
| 1) M. Henri Hengel, employé privé, demeurant à L-9645 Derenbach, Maison 59 | 10 parts |
| 2) M. Joseph Racz, maître-serrurier en retraite, demeurant à L-8413 Steinfort, 1, rue du Cimetière . . | 10 parts |
| 3) M. John Kleinschmidt, commerçant, demeurant à L-5720 Aspelt, 27, Op Laangert | 80 parts |

Esch-sur-Alzette, le 5 juin 1996.

Pour extrait
N. Muller
Notaire

(19863/224/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

WEBER & SCHNEIDER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 2, rue d'Amsterdam.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1996, vol. 480, fol. 12, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 mars 1996.

Pour WEBER & SCHNEIDER, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.
Signature

(19867/514/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 1996.